VOLUME XIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 26 MAI 1926 — NUMERO 51

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTÉ"
ABONNEMENT
Canada - - - [illegible].00
États-Unis - - - [illegible]2.50
Europe - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone - - - A 1816—A 1817
Publié par CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot

Quatrième tournée artistique de la "Liberté"

LE CONCERT DUPRAT A ST-BONIFACE

Les deux artistes français ont obtenu un brillant succès, dimanche soir, à la salle du Collège — Trois heures à travers les chansons de France, du moyen âge à nos jours — Une deuxième soirée à Saint-Boniface le 27 juin

Quelle magnifique soirée! Rarement on aura vu des spectateurs aussi pleinement conquis par ce qu'ils voyaient et entendaient. Les faces universellement épanouies et les applaudissements prolongés ne pouvaient traduire qu'une faible partie de l'enthousiasme de la salle. M. et Mme Duprat ont eu à Saint-Boniface tout le succès que méritent leur incontestable talent et la belle oeuvre d'expansion française qu'ils poursuivent au Canada.

Charmer pendant trois heures un grand auditoire de plusieurs centaines de personnes avec de simples chansons qui soient un divertissement pour l'esprit en même temps qu'une leçon de bon goût et un réconfort pour l'âme française, voilà un tour de force qui n'est pas à la portée de tous les artistes. Nos deux amis le réalisent sans effort apparent pour le public, mais on devine la préparation longue et consciencieuse qu'a dû demander un programme aussi bien ordonné et exécuté avec une aussi grande perfection dans les moindres détails.

Ce programme nous promène à travers les différentes époques de la France depuis que l'on y chante en notre langue. Mme Duprat, qui est une artiste doublée d'une lettrée, a le don d'indiquer en quelques mots les caractères de la chanson à chaque grande étape de la vie nationale. Nous assistons ainsi à une causerie — agréablement illustrée d'exemples typiques — sur l'histoire de la chanson française du moyen âge à nos jours. Si chaque siècle apporte aux chants populaires sa note particulière, on relève à tous les âges nombre de traits communs qui trahissent la pérennité de l'âme française. C'est pour cela sans doute que certaines chansons du bon vieux temps réussissent à faire oublier leur ancienneté et gardent toujours pour nous le même charme.

Ce qui caractérise le talent très personnel de M. et Mme Duprat, on l'a déjà dit, c'est qu'ils sont à la fois acteurs et chanteurs. Tous les deux ont fait du théâtre avant de se consacrer exclusivement à la chanson. Ils chantent et jouent leurs couplets, ce qui est évidemment l'unique façon de leur donner leur pleine valeur. Ils savent mettre des jeux de scène et une mimique irrésistibles au service de voix riches, étendues et toujours bien conduites. Disons que les costumes, reproductions fidèles des époques, ajoutaient un cachet particulier à l'éclat de la représentation.

La danse a toujours marché de pair avec la chanson. On nous l'a rappelé par l'exécution d'une pavane du XVIIe siècle et d'un menuet du XVIIIe chantés et dansés. La grâce et la distinction de ces pas de nos pères devraient nous être offertes plus fréquemment en spectacle; ce serait un excellent moyen de réagir contre l'envahissement du "Fox trot", du "Charleston" et autres horreurs chorégraphiques.

Pour illustrer la chanson française contemporaine, les artistes avaient choisi trois oeuvres de Larrieu, parmi lesquelles la dernière qu'il ait composée, "La Barque de Pierre". Et c'est avec un réel plaisir que l'on a entendu de nouveau les "Crêpes" et "Tout le long du petit ruisseau". Mme France Ariel en a profité pour caractériser d'un mot l'oeuvre du maître disparu. Il a été, a-t-elle dit, le chansonnier-type, d'une inspiration extrêmement variée, composant lui-même les paroles et la musique de ses chansons. Il ne faudrait pas le juger comme poète ni comme compositeur. Ce ne fut pas davantage un écrivain ni un orateur, bien qu'il eût la plume et la parole faciles; mais il eut le don de la chanson et fut un véritable héritier des troubadours du moyen âge. Il a chanté avec bonheur les vieilles coutumes de Bretagne, sans être lui-même Breton, et ce qu'il avait fait pour la Bretagne, il l'a fait plus tard pour le Canada français dont il était un sincère admirateur.

Au début de la soirée, Mme France Ariel Duprat a bien voulu parler en termes fort élogieux de la **Liberté**. Elle s'est déclarée, elle et son mari, en parfaite communion d'idées avec notre journal, et heureuse de travailler sous son égide. Elle a fait ressortir la valeur de la **Liberté** comme organe des Canadiens français voué à la défense de leurs intérêts religieux et nationaux et a mentionné tout spécialement notre "Coin des Enfants" qui fait tant de bien parmi les jeunes. En terminant, Mme Duprat a donné à ses auditeurs quelques conseils pratiques pour aider au maintien matériel de leur journal.

Mlle Alberta Bernier, de Saint-Boniface, a accompagné les deux artistes avec le talent qu'on lui connaît. Elle a aussi joué en intermèdes la "Rhapsodie hongroise" de Liszt et la "Lanterne magique" de Godart. Notre jeune pianiste suivra M. et Mme Duprat dans toute leur tournée de l'Ouest.

M. Donatien Frémont, directeur de la **Liberté**, avait présenté les artistes et Mgr Jubinville, P.D., curé de la cathédrale, les a remerciés.

La grande salle du Collège, mise gracieusement à notre disposition pour la circonstance, était littéralement comble. Ce brillant succès augure bien pour le deuxième concert de Saint-Boniface, qui aura lieu le 27 juin.

OU ET QUAND CHANTERONT LES DEUX ARTISTES FRANCAIS

Voici les dates des concerts Duprat dans les divers centres français du Manitoba:

26 mai—Sainte-Anne.
28 mai—La Broquerie.
29 mai—Saint-Malo.
30 mai—Saint-Pierre.
2 juin—La Salle.
3 juin—Saint-François et St-Charles.
6 juin—Sainte-Rose.
7 juin—Laurier.
12 juin—Mariapolis.
13 juin—Notre-Dame de Lourdes.
14 juin—Saint-Léon.
17 juin—Lorette.
20 juin—Letellier.
22 juin—Saint-Pierre.
24 juin—Elie.
26 juin—Saint-Norbert.
27 juin—Saint-Boniface.
28 juin—Sainte-Agathe.

Les dates pour Saint-Eustache et Saint-Claude ne sont pas encore arrêtées définitivement.

Les prix d'entrée pour tous ces concerts seront les suivants:

Sièges réservés .... 75 sous
Sièges simples .... 50 sous

Comme faveur spéciale à nos abonnés, nous accorderons à chacun d'entre eux deux billets réservés pour une piastre.

Chaque abonné en règle n'aura cependant droit qu'à deux billets réservés pour une piastre, même si son abonnement est payé pour plusieurs années.

LE FAIT QU'UN ABONNE EST EN REGLE NE LUI DONNE PAS DROIT A DES BILLETS GRATIS.

On peut se procurer dès maintenant les billets par la poste en s'adressant à l'administration de la "Liberté".

A l'Université



M. L'ABBE T.-W. MORTON,

curé de la cathédrale Sainte-Marie de Winnipeg, qui a prononcé l'allocution de circonstance aux gradués.

LE FRANCAIS EN SASKATCHEWAN

Notre langue sera désormais l'un des sujets facultatifs aux examens du grade VIII

Régina — A la dernière réunion du Conseil de l'instruction publique de la Saskatchewan, tenue le 15 mai, on a décidé d'accepter le français au nombre des sujets facultatifs pour les examens du grade VIII.

Une pétition à cet effet avait été présentée par le comité exécutif de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan. Elle a été acceptée par les membres du Conseil de l'instruction publique, non sans quelque opposition cependant.

La langue française figurera donc l'an prochain (il est trop tard pour cette année) parmi les sujets que nos enfants pourront officiellement préparer pour les examens du grade VIII. Ainsi, tout le temps qu'ils consacreront à l'étude de leur langue maternelle leur servira aussi pour les épreuves imposées par le gouvernement à la fin des classes primaires. Et la Saskatchewan ne donnera plus le curieux spectacle d'un gouvernement taillant une place au français dans son cours d'études et lui refusant toute sanction officielle aux examens d'Etat.

Félicitons le Conseil de l'instruction publique de son esprit de justice et du sens vraiment patriotique qui l'a guidé dans cette décision, mais rendons grâces surtout à l'intelligente initiative de nos chefs et à leur inlassable dévouement.

L'archevêque de Mexico proteste

Mexico — Mgr Mora Delrio, archevêque de Mexico, vient de publier une lettre ouverte au président Callès protestant contre l'ordre de déportation du nonce apostolique, Mgr Caruana, actuellement en route pour Washington.

L'archevêque déclare que cet ordre de déportation a été émis sans cause suffisante et qu'il constitue un nouvel affront au Saint-Siège.

M. Arthur Meighen est malade

Ottawa — Un mal sérieux éloigne présentement de la Chambre des Communes M. Arthur Meighen. Le chef de l'opposition a fourni depuis l'ouverture de la session un labeur considérable et on sait que sa constitution n'est pas des plus robustes. Ses partisans espèrent bien le revoir à leur tête après un repos de quelques semaines.

LES RESSOURCES DE L'ALBERTA

La Législature d'Edmonton amende la clause ayant trait aux écoles séparées

Edmonton — La législature de l'Alberta a renvoyé au gouvernement fédéral la question de l'achèvement des négociations pour le retour à la province de ses ressources naturelles. Elle a amendé la clause du bill se rapportant au système des écoles "tel qu'il existe actuellement". D'après la nouvelle version, les terres des écoles seraient administrées pour le maintien des écoles conduites "conformément aux lois de la province". Cet amendement a été adopté sans vote.

M. L. Joly, député canadien-français (progressiste) de Saint-Paul, s'est déclaré contre l'amendement du bill, mais a cependant voté avec le gouvernement.

Le premier ministre Brownlee a fait l'historique des négociations qui ont eu lieu et indiqué comment la question des écoles séparées était intervenue dans le débat. Son gouvernement s'oppose à ce que cette question soit soulevée à propos du transfert des ressources, avec laquelle elle n'a rien à voir. Le Manitoba, qui n'a pas d'écoles séparées, n'en touche pas moins de l'argent pour cette fin en vertu de la loi sur les terres fédérales. M. Brownlee a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de rien modifier au statut actuel des écoles séparées de l'Alberta.

Après l'assentiment royal donné à différentes mesures récemment adoptées, la législature a été prorogée.

LE CALME REGNE DANS VARSOVIE

Un nouveau ministère a été constitué en attendant l'élection d'un nouveau président

Varsovie — La situation est redevenue calme à Varsovie et le trafic est revenu à son état normal.

On dit dans certains milieux que le maréchal Pilduski n'a jamais eu l'intention de se proclamer dictateur. Son seul but était de forcer le premier ministre Witos à démissionner. On craint que cette attitude trop pacifique ne contribue à lui aliéner les éléments extrémistes de gauche.

Le gouvernement provisoire a décidé qu'on ne fera pas de représailles et on tente de convaincre la population à accepter la nouvelle situation comme un fait accompli.

Nouveau ministère

Un nouveau ministère ayant à sa tête le professeur Charles Bartel comme premier ministre, a été constitué. M. Auguste Zahalsi, ancien ambassadeur à Rome, a été désigné ministre provisoire des Affaires étrangères. Le maréchal Pilduski a pris le portefeuille de la guerre.

Le premier ministre Bartel a annoncé que le gouvernement resterait au pouvoir jusqu'à l'élection d'un nouveau président.

La plupart des ministres sont des experts choisis parmi les différents départements. Ils resteront en fonctions jusqu'à la tenue de l'Assemblée nationale, qui élira un nouveau président.

Décorations françaises pour des compatriotes de l'Alberta

Edmonton — Nous sommes heureux d'apprendre que, parmi les noms qu'a acceptés M. le ministre de l'Instruction publique du gouvernement français, pour les "palmes académiques", se trouvent ceux de MM. A. Lefort, P. Jeuvrin et le juge Dubuc. Comme "officier de l'instruction publique", on mentionne le nom du R. P. Blanchin, O.M.I.

Un chèque par sans-fil

Pour la première fois, un chèque du président de l'Association radiophonique d'Amérique, envoyé de Londres par photo-radio, a été payé au destinataire par une banque new-yorkaise. Le montant du chèque était de $1,000.

Médaille d'or



M. EMILE McDOUGALL,

Elève du Collège de Saint-Boniface, qui a remporté la médaille d'or de l'Université en Philosophie latine.

LES APPARENCES SONT BONNES

Tout l'Ouest jouit d'une température idéale et l'on est en avance de dix jours sur l'an dernier

La situation est favorable aux semailles et à la croissance dans tout l'ouest, d'après le dernier rapport agricole du chemin de fer National. Tout l'Ouest jouit d'un temps idéalement beau. Si le Manitoba n'a pas eu autant de pluie que l'Alberta et la Saskatchewan, l'humidité est partout suffisante pour le présent et le sol semble en contenir une bonne réserve.

On signale des charançons en un ou deux endroits au Manitoba et en Saskatchewan, mais ils n'ont encore fait aucun dégât.

On a presque fini de semer tout le grain dans le sud et le centre du Manitoba. Il reste encore environ 50 pour cent des gros grains à semer dans la région septentrionale. Le temps frais a favorisé la croissance des racines, de sorte que les céréales seront en meilleur état pour résister au mauvais temps qui pourrait surgir.

Dans le sud de la Saskatchewan, presque tout le blé est semé ainsi que de 20 à 40 pour cent des gros grains. L'érosion du sol par le vent a été arrêtée par les pluies abondantes de la semaine dernière.

Les semailles et la poussée sont de dix jours en avant sur l'an dernier. Le blé est sorti du sol et pousse vigoureux. La situation dans le centre de la Saskatchewan est presque aussi favorable que dans le sud. Dans le nord, de 30 à 50 pour cent du blé est semé, mais il n'y a pas beaucoup d'autres grains en terre. Ces semailles ont été retardées par la pluie. Somme toute, la situation en Saskatchewan est extrêmement encourageante.

L'herbe pousse et le bétail a meilleure apparence que d'ordinaire à ce temps-ci de l'année.

Lord Byng et l'avenir du Canada

Victoria — A un banquet donné en l'honneur de Lord et Lady Byng de Vimy avant leur départ pour Vancouver, Lord Byng a dit que s'il n'est pas Canadien par la naissance, il l'est par affection. "Quand je retournerai dans mon pays, je dirai que j'ai vu un pays dont j'entrevois l'avenir avec optimisme". Il a parlé des richesses de notre sol d'où viennent 90 pour cent des importations de la Grande-Bretagne.

A leur arrivée à Vancouver, le baron et Lady Byng ont eu une réception enthousiaste.

Pluie bienfaisante

La pluie a été générale jeudi au Manitoba et dans la soirée il a même neigé abondamment. Cette humidité, qui était désirée, a été très bienfaisante aux récoltes. Elle a aussi eu l'avantage de mettre fin aux feux de forêts qui sévissaient depuis quelque temps dans la province.

Voyage de la "Liberté" à Chicago

PRIX DU VOYAGE
De Saint-Boniface et Winnipeg

Billet touriste, avec lit du haut, $37.60 — Avec lit du bas, $38.65
Billet pullman, avec lit du haut, $40.90 — Avec lit du bas, $42.55

PRIX DES REPAS A BORD

DEJEUNER	55 sous et plus
DINER	$1.50
SOUPER	$1.25

Billets réservés dès maintenant sur un dépôt de $21

HORAIRE DE NOTRE TRAIN SPECIAL

Le départ de notre train spécial se fera: d'Edmonton, à 9 h. 50 du soir, le jeudi 17 juin; de Saskatoon, à midi, le vendredi 18 juin; de Régina, à 5 h. 30 du soir, le vendredi 18 juin; de Winnipeg à 6 h. du matin, le samedi 19 juin.

Il arrivera à Chicago le dimanche 20 juin, à 8 h. du matin. Les voyageurs pourront aller s'installer immédiatement à leur hôtel.

Ce train conduira tous les pèlerins de langue française de l'Ouest, ayant à leur tête les archevêques et évêques canadiens-français.

NOTRE HOTEL A CHICAGO

A Chicago, l'un des plus beaux hôtels de la ville, le "Great Northern Hotel", sera à la disposition des Canadiens français pèlerins de la **Liberté**, de l'**Action Catholique**, du **Devoir**, du **Patriote** et de l'**Union**.

Un service d'information en français sera établi dans la rotonde de cet hôtel dont toutes les chambres seront retenues à l'avance. Les frais d'hôtel, pension non comprise, seront de $21.00.

Ceux qui se proposent de faire le voyage doivent se hâter de donner leurs noms et de retenir leurs places.

Envoyez votre adhésion à M. E. Sabourin, Saint-Boniface

Parlement Fédéral

MAJORITE DE 13 POUR LE BUDGET

L'amendement conservateur n'a été soutenu que par les membres du parti

Ottawa — Après plus d'un mois de discussion, la Chambre a rejeté, mercredi matin, vers quatre heures, après une longue séance de nuit, l'amendement conservateur au budget, présenté par l'hon. Dr R.-J. Manion, député de Fort William, par une majorité de treize voix. Le vote a été de 121 à 108.

Libéraux, progressistes, travaillistes et indépendants se sont ligués pour défaire l'amendement conservateur. L'hon. Arthur Meighen, chef de l'opposition, qui est retenu chez lui par la maladie et qui ne pourra peut-être pas retourner au travail avant quelques mois, était absent et a été pairé avec le Très Hon. Mackenzie King, premier ministre du Canada.

Le vote sur le budget

Lorsque le vote fut pris sur l'amendement du Dr Manion, la Chambre vota aussitôt sur la motion principale du budget proprement dit. Le résultat fut encore le même: 121 à 108, donnant une majorité de 13 pour le gouvernement.

Les trois principaux orateurs de la séance ont été: le premier ministre pendant plus de trois heures, l'hon. R.-B. Bennett, député de Calgary, ancien ministre de la justice dans le cabinet Meighen, qui a parlé pendant deux heures et qui était à ce moment le porte-parole officiel du parti conservateur, pour donner la réplique au chef du gouvernement; M. Henri Bourassa, indépendant, député de Labelle, qui a fait une critique détaillée et très au point des doctrines fiscales libérale et conservatrice, fait la critique des diverses mesures proposées dans le budget et souligné que[illegible] la politique tarifaire sur nos principales industries canadiennes.

L'amendement

L'amendement conservateur qui a été défait en Chambre et qui avait été présenté par le Dr Manion, à la séance du 20 avril, se lit ainsi:

"Lors de la récente campagne électorale, le premier ministre et plusieurs de ses collègues ont promis que, avant de faire de nouveaux changements au tarif, on rendrait possible aux industries affectées de se faire entendre d'une Commission consultative sur le tarif.

"Le Gouvernement a reconnu officiellement cette promesse en l'incorporant, comme suit, dans le discours du trône:

"... les changements au tarif ne devraient être faits qu'après un examen sérieux de leur portée sur les industries naturelles et manufacturières, et que toute demande d'augmentation ou de réduction devrait être soumise à une enquête, puis faire l'objet d'un rapport préparé par un bureau possédant les qualifications requises et les pouvoirs d'aviser le ministère. Une commission consultative du Tarif sera donc nommée bientôt.

"Cette Commission du Tarif a été, en fait, constituée, et cette Chambre regrette que cette promesse n'ait pas été remplie dans le cas des changements radicaux que l'on vient d'adopter au tarif."

Majorité de 15

Une motion du ministre des chemins de fer, M. Dunning, a donné lieu à une longue discussion et a été suivie d'un vote, où le gouvernement a obtenu une majorité de quinze voix. Il s'agissait de la nomination d'un comité permanent de la Chambre pour la session actuelle, chargé d'étudier les crédits des chemins de fer nationaux et de la marine marchande du gouvernement canadien.

La Chambre a ensuite commencé l'étude des prévisions budgétaires qui se poursuit.

La Coopérative de Blé de l'Alberta et les U.G.G. concluent une entente

Calgary — La Coopérative de Blé de l'Alberta et les United Grain Growers en sont venus à une entente au sujet de l'opération des élévateurs dans la province. L'Alberta a ainsi réglé en 24 heures une question qui a soulevé de si grandes difficultés dans les deux autres provinces. L'arrangement n'entraîne pas l'achat par la Coopérative des élévateurs des United Grain Growers; il consiste dans la création d'une compagnie d'opération avec un bureau de directeurs choisis dans les deux organisations.

JOLIETTE — Mgr Piette, recteur de l'Université de Montréal, a remis au R. P. J.-A. Charlebois, C.S.V., supérieur du collège de Joliette, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales, le parchemin de "docteur ès arts ad honorem".

QUATRIÈME TOURNÉE DE LA "LIBERTÉ".

M. et Mme DUPRAT chantent:
Mercredi 26 mai, à Sainte-Anne.
Vendredi 28 mai, à La Broquerie.
Samedi 29 mai, à Saint-Malo.
Dimanche 30 mai, à Saint-Pierre.
Mercredi 2 juin, à La Salle.
Jeudi 3 juin, à Saint-Charles.
Samedi 6 juin, à Sainte-Rose.

ECHOS D'EUROPE

Le duc de Guise au Maroc

Paris — Le duc de Guise ne rentrera pas en France. Il accepte, en effet, la loi d'exil qui lui interdit le territoire de la République et de ses colonies.

Mais, dit "Cyrano", il a l'intention de se rendre de temps en temps au Maroc, où il possède des propriétés en plein rendement.

Le Maroc, en effet, n'est pas visé par la loi d'exil pour deux raisons: la première, c'est que nous n'étions pas installés au Maroc quand la loi fut votée; la seconde, c'est qu'elle n'y a pas été promulguée.

Seul, du reste, le sultan aurait le droit d'expulser le prince de son territoire, où nous ne gouvernons qu'en son nom. Il n'est pas question de lui demander de signer à ce propos un "dahir".

Trois Jésuites en mission du gouvernement français

Paris — Voici qui n'est pas banal: trois Jésuites, docteurs ès sciences sont envoyés par le gouvernement de la République en mission scientifique officielle.

Les RR. PP. Lejay, Licent et Teilhard de Chardin se sont embarqués le 23 avril sur le "Angkor", à Marseille.

Les RR. PP. Teilhard de Chardin et Licent, mandatés par le ministère des Affaires étrangères et de l'Instruction publique ainsi que par le Muséum de Paris, s'en vont tenter un audacieux voyage à travers la Chine, dans la Mongolie et le Thibet, pour une exploration géologique et paléontologique de ces contrées qui sont encore trop peu connues.

Ajoutons que le P. Teilhard de Chardin est président de la Société géologique de France, et que pendant la guerre il a été comme simple soldat décoré de la médaille militaire et de la Légion d'honneur.

Pendant ce temps, le P. Lejay se rendra à l'Observatoire de Zicawei pour y travailler à l'oeuvre mondiale de réforme des longitudes.

Ces religieux vont donc servir la science et la France, et c'est le gouvernement de la République qui les envoie: c'est bien. On reconnait officiellement leur utilité.

Leur rendre à eux ainsi qu'à leurs semblables le droit d'enseigner sur le sol même de leur patrie, droit dont les a privés une loi injuste, voilà qui serait mieux.

Un complot contre Alphonse XIII se termine par trois condamnations à mort

Madrid — L'affaire du complot de Marraf, jugée à Barcelone par le Conseil de guerre, est terminée. Neuf jeunes gens catalanistes extrémistes étaient accusés d'avoir voulu attenter à la vie du roi Alphonse XIII.

Jaime Compte était considéré comme le chef du complot; il avait à ses côtés les accusés: Marcelino Perello, Jaime Julian, José Garriga, Miguel Badia, Francisco Ferrer, Desgracias Civit, Antonio Angelaguet et Emilio Graniet. Ce dernier, fils d'un Français, est de nationalité française. Il est âgé de 18 ans.

Trois d'entre eux ont été condamnés à mort et les autres à des peines d'emprisonnement.

Everyone wants the best value for his money. Buy Blue Ribbon Tea and you will certainly get it.

Est-ce une nouvelle "américaine"?

Paris — Un ex-combattant avait proposé, au Congrès d'Omaha, de fêter le dixième anniversaire de la première attaque des troupes américaines en France par une réunion monstre à Paris. Cette idée, que l'on prit, tout d'abord, pour une facétie, se propagea comme une traînée de poudre. Actuellement, 30,000 vétérans se sont donné rendez-vous en France, à Paris, en septembre. Le voyage coûtera environ 400 millions de francs; il faudra fréter au moins 27 bateaux pour transporter les congressistes. Est-ce une nouvelle "américaine"?

Le père de l'Espéranto

On vient d'inaugurer à Varsovie, en présence des délégués des pays étrangers, y compris l'Amérique, et des représentants du gouvernement polonais, un monument, érigé par souscriptions recueillies dans le monde entier, à la gloire du médecin polonais le docteur Zamenoc, créateur de cette langue internationale.

La ruine de la récolte fruitière en France

Paris — Les récoltes de fruits dans toute la France ont été ruinées par la neige, la pluie, la grêle et les tempêtes de vent, et les céréales sont menacées, si le temps ne s'améliore promptement.

Plusieurs vallées éprouvées au commencement de l'année par les inondations sont menacées par la crue des eaux, notament celle de la Marne, du Rhône et de Durance.

Le roi des Belges passe en revue des troupes américaines

Bruxelles — Albert Ier, roi des Belges, a passé en revue les corps de troupes du Connecticut et de Virginie, qui visitent actuellement la Belgique. Le souverain a rappelé avec gratitude les services rendus par l'armée américaine au cours de la grande guerre.

"Je suis heureux de revoir des soldats américains, déclara le roi; la nation belge n'oublie pas que les troupes américaines ont combattu côte à côte avec les troupes belges et alliées."

Le roi Albert a félicité les officiers américains et leur a demandé d'adresser de la part du peuple belge un message d'encouragement à leurs camarades aux Etats-Unis.

Le roi a serré la main de tous les officiers et les a complimentés sur la belle tenue de leurs unités.

Nouveau chancelier allemand

Berlin — Le Dr Marx a accepté le poste de chancelier, remplaçant ainsi le chancelier Luther, qui a dû démissionner à la suite d'un vote de non-confiance au reichstag. Le nouveau chancelier a conserver tous les ministres du cabinet précédent. De plus, le centriste Johannes Bell sera ministre de la justice.

Le Dr Marx a informé le président Hindenburg que sa politique, surtout sa politique étrangère, sera la même que celle de son prédécesseur.

Prince suédois qui vient en Amérique

Stockholm — Le prince-héritier Gustavo-Adolphe, de Suède, s'est embarqué sur le "Gripsholm", à Gothenburg, à destination des Etats-Unis. La princesse Louise, sa femme, l'accompagne. Ce voyage aux Etats-Unis fait partie d'un voyage autour du monde. A Washington, le prince et la princesse seront invités à un banquet officiel donné par le président Coolidge, le 28 mai.

LE TERRITOIRE ARCTIQUE QUI RESTE A DECOUVRIR

On évalue cette étendue inexplorée à 900,000 milles — Le résultat de l'expédition du "Norge"

New-York — La randonnée du "Norge" à travers la région arctique ajoute une région de 100,000 milles carrés au territoire exploré du globe. Mais il reste encore entre 3 et 4 millions de milles carrés inconnus de l'homme civilisé. De ce total, la région antarctique inconnue compte pour deux millions de milles, mais elle a peu d'importance parce qu'elle est recouverte par une épaisseur de 7,000 à 10,000 pieds de glace.

L'expédition Amundsen-Ellsworth a coupé en deux la région polaire à peu près inconnue, près du pôle Nord. Il reste à explorer environ 300,000 milles d'un côté et 600,000 milles de l'autre, vers la Sibérie.

Quoique l'on n'ait découvert aucune terre importante dans la région polaire, les explorateurs font remarquer qu'ils ont vu des îlots rocheux et qu'ils ont rencontré des oiseaux émigrant vers le nord.

Au nord du Canada, Stefansson a exploré environ 100,000 milles carrés de territoire, mais il en reste encore 60,000 à voir.

Ils attendent un navire américain

Nome, Alaska — Leur randonnée transpolaire terminée, le commandant Amundsen et M. Lincoln Ellsworth, les deux commandants de l'expédition, attendent maintenant un navire qui les transportera aux Etats-Unis.

Les habitants de Nome leur ont fait une réception plutôt froide, choqués qu'Amundsen ait terminé sa randonnée à Teller au lieu de se rendre à Nome comme il l'avait d'abord annoncé.

Amundsen n'a rien dit pour expliquer son changement d'itinéraire. Il s'est contenté de remarquer qu'il devrait y avoir un poste de radio à Teller à cause de la supériorité de son port. Plusieurs croient que l'explorateur a choisi Teller parce que le coût du transport aux Etats-Unis y est moins élevé qu'à partir de Nome.

Les explorateurs sont enchantés de leur voyage. Le "Norge" a bien résisté et le voyage du Spitsburg s'est accompli en 71 heures.

Ils ont vu la mer

M. Lincoln Ellsworth, le commandant en second de l'expédition, a déclaré que lui et ses compagnons ont vu la mer dans la région polaire. Cette déclaration répond à une question de tous les géographes, question que ni l'expédition Peary, ni la randonnée Byrd, n'avaient résolue d'une manière satisfaisante.

On n'a vu que de la glace et de l'eau au pôle nord, mais pas de trace de terre. Les explorateurs sont demeurés assez longtemps au-dessus du pôle afin de faire des observations. Ils sont descendus jusqu'à 600 pieds et sont montés jusqu'à 4,000 pieds.

En passant à Point Barrow, de la glace s'est formée sur l'une des hélices qui, en se brisant, a percé l'enveloppe du dirigeable. Comme une certaine quantité d'hélium a été perdue, la marche du dirigeable en a été d'autant rendue plus difficile.

L'atterrissage dans la baie de Teller s'est fait assez facilement. L'un des membres de l'équipage est descendu à terre, par un câble, pour diriger cet atterrissage.

Après que l'on eut photographié pour le cinéma les membres de l'équipage, le dirigeable a été dégonflé, en moins d'une demi-heure.

Les capitaines Amundsen et Wisting sont les deux seuls hommes qui aient vu le pôle Nord et le pôle Sud.

De Rome à Teller en 172 heures

Rome — Dans un message au premier ministre Mussolini, le commandant Nobile, de l'expédition Amundsen-Ellsworth, dit que la première partie du voyage s'est faite sans difficulté, mais que la seconde a été marquée par une tempête et du brouillard et que ce n'est que grâce à une éclaircie que l'on a pu descendre à Teller. Il dit que si la température l'avait permis, l'expédition aurait pu se poursuivre sur une distance de 1,000 autres kilomètres parce qu'on avait assez d'essence en réserve.

Le "Norge" a couvert la distance de Rome à Teller, soit 8,077 milles, en 172 heures.

Une deuxième ligne de chemin de fer à la Baie d'Hudson

L'hon. J.-G. Gardiner, premier ministre de la Saskatchewan, a déclaré à Winnipeg que si le chemin de fer de la Baie d'Hudson à Port Nelson est un succès, il prévoit une deuxième ligne desservant un vaste territoire de la Saskatchewan convenant parfaitement à la culture du blé, qui suivra les hauteurs entre les rivières Saskatchewan et Churchill et aura son point terminus à Fort Churchill. M. Gardiner n'a d'ailleurs aucun doute sur le succès de la ligne et il estime qu'aucun argument sérieux n'a jamais été avancé contre sa practicabilité.

L'EGOISME DES ANCIENS ALLIES DE LA FRANCE

M. Poincaré dénonce l'attitude des peuples sur la question du règlement des dettes

Ivry-sur-Meuse, France — M. Raymond Poincaré, ancien président de la France, a dénoncé amèrement l'attitude des anciens alliés de son pays sur la question du règlement des dettes. Il a parlé du "bas égoïsme national" qui règne depuis la guerre. Dans un discours prononcé à l'occasion de l'inauguration d'un monument élevé à la gloire des soldats, à Ivry-sur-Meuse, l'ancien président a rappelé comment il avait passé en revue les troupes américaines, peu de temps après l'armistice. Il s'est exprimé ainsi: "Ces officiers et soldats qui défilaient devant moi auraient été grandement surpris, s'il leur avait été dit que, quelques mois plus tard, le traité négocié et signé à Versailles ne serait pas ratifié par les Etats-Unis et que sept ans après, ce ne serait pas une Allemagne vaincue, mais la France qui aurait à payer la plus grande partie du coût de la guerre."

M. Poincaré a décrit l'action des alliés sous des couleurs peu flatteuses, puis il a rappelé l'histoire d'après-guerre et dit que toutes les réclamations de la France avaient été rejetées pièce par pièce. La France a été forcée d'évacuer la Ruhr pour prouver devant le monde son esprit pacifique; mais, "loin d'avoir été récompensés pour cette concession bienveillante, nous fûmes immédiatement exposés à de nouvelles concessions, et, aujourd'hui, nos alliés présentent une réclamation pour avoir avant toutes autres choses les sommes qu'ils ont prêtées dans l'intérêt commun. Quelle que soit la situation créée par nos dettes, ne signifie-t-elle pas que tout autour de nous règne un sentiment de bas égoïsme national?"

A la Société Royale

Ottawa — Des savants et des littérateurs de toutes les parties du pays ont assisté en grand nombre à la réunion de la Société Royale du Canada qui a eu lieu les 19, 20 et 21.

Parmi les orateurs de la section française, on remarquait: Mgr Emard, archevêque d'Ottawa; l'abbé Ivanhoe Caron, l'abbé Elie Auclair, M. F. Delage, de Québec; M. Rodolphe Lemieux, orateur des Communes, M. le chanoine Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal; M. Albert Ferland, de Montréal; le R. F. Marie-Victorin, des Ecoles chrétiennes, et le sénateur Poirier, de Shédiac, N.-B.

Un nouvel appareil télégraphique qui transmet 5,600 mots à la minute

Brest — Sur le câble sous-marin Brest-Casablanca, d'une longueur de 2,600 km, on vient d'installer un appareil Baudot-Picard en duplex qui dessert simultanément deux secteurs à transmission et à réception à la vitesse de 140 tours à la minute, ce qui correspond à 5,600 mots. Le rendement de ce câble est ainsi augmenté de 80 pour 100.

Ce résultat est dû aux travaux de M. Carrat, inspecteur des télégraphes à Paris.

VOLUME XIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 26 MAI 1926 NUMERO 51

Je souhaite beaucoup de succès à nos artistes: leur succès sera à notre avantage puisque la bonne chanson française, qui ne doit pas quitter nos foyers, sera rendue plus attrayante par la manière vraiment artistique dont elle sera interprétée par M. et Mme Duprat qui ne sont plus des inconnus chez nous.

Mgr A. BELIVEAU.

LA LIBERTÉ

La Bonne Chanson de France, interprète fidèle des traditions religieuses et nationales de la mère-patrie des Canadiens français, complète en quelque sorte l'oeuvre du bon journal. Il serait à souhaiter que cette chanson se répandit de plus en plus dans nos familles.

Mgr A.-A. SINNOTT.

LE RECENSEMENT DE L'OUEST

Nos lecteurs savent que l'on va procéder dans quelques jours aux opérations du recensement pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Nos trois jeunes provinces, faisant des progrès beaucoup plus rapides que les autres, sont soumises à un recensement supplémentaire spécial, en dehors de celui qui se fait chaque décade pour tout le pays. C'est donc tous les cinq ans que l'Ouest dresse l'inventaire de sa population et de sa richesse nationale.

Pour nous l'événement revêt une importance particulière sur laquelle il n'est pas inutile d'insister. Toute minorité, si elle veut se maintenir et gagner du terrain, doit veiller avec un soin jaloux sur ses effectifs. Il ne suffit pas que chacun des nôtres reste attaché, en son âme et conscience, à sa langue et à ses traditions; il faut encore qu'il figure comme Canadien français sur les registres officiels. Nous avons aussi intérêt à ce que les détails de la statistique, en ce qui nous concerne, soient exacts et nous rendent justice. Ceci ne se fera pas sans que nous y mettions un peu du nôtre.

Il y a d'abord la question du choix des recenseurs. Nous espérons qu'il a été fait d'une façon judicieuse, en tenant compte de la population française dans les districts où celle-ci n'a pas le droit d'être négligée. Le recensement est un service fédéral, et comme tel, le personnel chargé de le prendre devrait être bilingue. Strictement parlant, nous avons le droit d'exiger partout que la personne qui se présente chez nous nous interroge en français; mais surtout là où nous formons des groupes homogènes, ce serait une faute grave de ne pas réclamer notre dû, au cas où l'administration se serait oubliée.

Certains points du questionnaire demandent une attention spéciale. Sur le chapitre de la langue, chacun doit répondre aux questions suivantes: 1, *Sait parler anglais; 2, Sait parler français; 3, Langue maternelle (donner la langue communément parlée dans la maison).* Ce dernier point peut prêter à confusion. La langue la plus communément parlée à la maison peut, dans certains cas, ne pas être la langue maternelle. Un certain nombre de Canadiens français jeunes et vieux, soit à cause du milieu dans lequel ils vivent, soit par suite de leur éducation défectueuse, parlent plus ordinairement l'anglais. Ils n'en sont pas moins des nôtres et devraient être inscrits comme tels. Du moment que l'on se base sur la langue maternelle pour définir la nationalité, ayons donc soin de déclarer que notre première langue est le français; sans quoi nous risquons de voir diminuer notre force numériquement et partant notre influence. On ne saurait trop insister sur ce point capital, surtout auprès de nos jeunes gens et de nos jeunes filles qui, les uns par snobisme, les autres par nécessité, parlent plus fréquemment l'anglais que le français.

Pour ce qui est de l'anglais, que la plupart des nôtres manient aisément, ils ne doivent pas hésiter à dire qu'ils savent le parler, même si leur anglais n'a pas toute la distinction classique désirable. On sait parler une langue quand on peut échanger une conversation et faire ses affaires avec les personnes de cette langue. Il ne faudrait pas qu'une humilité mal placée nous mette dans un état d'infériorité sur ce point. Encore moins sur le chapitre de l'instruction, où le questionnaire demande si le recensé sait lire et écrire. Savoir écrire, cela consiste simplement à pouvoir signer son nom et bien rares sont ceux qui ne sauraient fournir ce strict minimum. Il est vrai que trop de nos compatriotes capables de signer ont la mauvaise habitude de faire apposer leur signature par un autre. Qu'ils se souviennent donc au moins, devant le recenseur, qu'il n'y a aucun mérite ni aucun avantage à se faire passer pour plus ignorants qu'ils ne sont et à faire grossir sans raison le nombre de nos illettrés.

Le même sentiment de fierté doit nous guider dans la déclaration de la valeur de nos propriétés et du montant de nos revenus. Il est juste et désirable que l'on reconnaisse à la race française la part de richesse nationale qui constitue son bien propre. Pour cela il faut que chacun des nôtres indique franchement son avoir au mieux de ses connaissances. Toute diminution voulue de ce côté entrainerait une diminution correspondante de l'influence à laquelle nous avons droit. Les informations recueillies par le recensement demeurent d'ailleurs la propriété strictement privée du bureau des statistiques et l'on ne peut s'en servir pour l'imposition des taxes ou toute autre fin.

Dans cette opération du recensement, il y a donc pour nous plus qu'une simple formalité plus ou moins ennuyeuse. Mettons à profit l'occasion qui s'offre de nous déclarer tels que nous sommes, avec nos origines françaises et la mesure dans laquelle nous contribuons à la richesse et au développement du grand Ouest Canadien. Ce sera un bon acte de fierté pratique.

Donatien FREMONT.

POURQUOI LES PELERINS DOIVENT SE HATER DE SE FAIRE INSCRIRE

Les journaux de Chicago parlent déjà de la rareté probable du logement, à Chicago, pendant le Congrès. Il est donc urgent que nos amis se hâtent de s'inscrire pour notre pèlerinage.

Ceux qui viendront avec nous seront assurés de trouver un logement. Ils devront cependant retenir leur billet le plus tôt possible, s'ils ne veulent pas être désappointés. ......

Pourquoi doivent-ils se hâter?

Parce qu'il ne reste plus que quelques semaines avant le départ de notre pèlerinage;

Parce que nous aurons bientôt fait de disposer des chambres retenues à titre ferme;

Parce que, si nous n'avons pas vos réponses assez tôt, nous devrons abandonner les chambres sur lesquelles nous avons simplement un droit de préemption.

Donc, que nos amis s'inscrivent sans tarder. C'est à leur avantage.

A PROPOS DU BILL DE L'ALBERTA

De quoi s'agit-il essentiellement?

La "Liberté" a signalé brièvement l'agitation qui se fait jour dans la presse de langue anglaise, autour du transfert à la province de l'Alberta de ses ressources naturelles. Nous empruntons au "Devoir" de larges extraits d'un article de M. Omer Héroux qui met les choses au point et indique clairement de quoi il s'agit.

Les provinces qui se sont primitivement associées pour constituer la Confédération étaient déjà maîtresses de leurs terres publiques. Elles en ont gardé la libre disposition. La situation est différente dans l'Ouest. Le domaine où l'on taillait les nouvelles provinces était la propriété indivise de la Confédération tout entière. Lors de la constitution de ces provinces, le pouvoir fédéral — pour des raisons sur lesquelles il serait trop long d'insister aujourd'hui — s'y est réservé la propriété des terres publiques. Il les administre lui-même.

Il existe dans l'Ouest un parti qui réclame le transfert de ces terres aux provinces. Par une convention intervenue entre le gouvernement fédéral et la province de l'Alberta, le 9 janvier dernier, le transfert à l'Alberta des terres sises dans les limites de cette province a été réglé dans ses grandes lignes. Le tout, naturellement, devait être ratifié par les deux parlements intéressés.

D'où vient alors la difficulté dont l'on fait si grand état dans certaines feuilles et sur les conséquences de laquelle nous devrions être très prochainement fixés. Car M. Brownlee, le premier ministre de l'Alberta, est parti d'Ottawa à la fin de la semaine et doit ces jours-ci soumettre à son parlement le résultat de ses négociations avec les ministres fédéraux.

* * *

La difficulté vient, paraît-il, de la question scolaire.

Parmi ces terres, dont on réclame le transfert aux provinces, il en est dont le revenu est spécifiquement attribué au soutien des écoles publiques de ces régions. (Au moment où fut votée la loi qui réglait cette question, le régime scolaire officiel de toute la région affectée reconnaissait comme "écoles publiques" le système d'écoles "séparées".)

La convention initiale ne traitait point du sort qui serait fait à ces terres. Un amendement, déposé à Ottawa vers la mi-mars et qui n'a pas encore été discuté aux Communes, dit ce qui suit:

Résolu — Qu'il est expédient de soumettre une mesure décrétant que la Convention du neuf janvier 1926 intervenue entre le gouvernement fédéral du Canada et le gouvernement de la province de l'Alberta, sur le transport des terres publiques de la province de l'Alberta, soit approuvée, les dispositions suivantes devant y être incorporées:

(a) Que le fonds des terres scolaires à transférer à la Province en vertu de la Convention, et les terres scolaires indiquées à l'article trente-neuf de la Loi des Terres fédérales, chapitre 20 des Statuts de 1908, et dans les lois modificatrices, et remises à l'administration de la province en vertu de la convention susdite, seront réservées et continueront d'être administrées par la province en conformité, "mutatis mutandis", des articles trente-neuf et quarante-deux de la Loi des Terres fédérales, pour le soutien des écoles organisées et administrées dans ces terres selon les dispositions de l'article dix-sept de la Loi de l'Alberta, chapitre trois des statuts de 1905...

Le sens de ce texte saute aux yeux. Il ne comporte aucune innovation. On n'entend point par là créer un état de choses nouveau, ni même réparer des injustices anciennes. On essaie simplement de perpétuer une situation existante.

* * *

Certains paraissent croire que le gouvernement fédéral — et, par derrière, lui, M. Bourassa, qu'on prétend être l'inspirateur de la manoeuvre — veut profiter du transfert des terres pour imposer au gouvernement de l'Alberta des obligations nouvelles, pour gêner son action future, etc.

La situation est beaucoup plus simple. Le gouvernement de l'Alberta veut faire passer dans son domaine propre des terres qui sont la propriété indivise de la Confédération canadienne. Le gouvernement fédéral, qui a le devoir de parler au nom de la Confédération, lui dit: Ces terres sont grevées d'une servitude. Il en est une partie dont le revenu est consacré au maintien d'un certain type d'écoles. Si vous voulez le terrain, prenez en même temps la servitude ou, si vous le préférez, l'hypothèque qui y est attachée...

On répète, paraît-il, dans la coulisse:

Mais il n'est pas question de priver les écoles "séparées" de la part du revenu des terres qui peut leur revenir... — D'abord, on ne peut dire ce que feront ou penseront les hommes de demain. Puis, pourquoi pas, dans toute la mesure du possible, protéger les droits des minorités? Gouverner, c'est prévoir!

D'autres ajouteraient: La garantie est implicite. Ce texte n'est pas nécessaire... — Quelle objection alors peut-il y avoir à le rendre formellement explicite, à le rédiger en des termes qui ne laissent place à aucune équivoque?

Du reste, l'histoire d'un passé encore récent et le caractère même des gens qui mènent le plus violemment campagne contre la clause de garantie nous avertissent que nous sommes ici sur un terrain où il ne faut négliger aucune précaution raisonnable.

CE QUE L'ON NE DIT PAS ASSEZ

Pourquoi M. Louis-Frédéric Rouquette a écrit l'"Epopée Blanche"

Paris — Comment, a demandé un rédacteur de "Paris-Midi" à M. Louis-Frédéric Rouquette, avez-vous eu l'idée d'écrire l'"Epopée blanche"?

— Comme on peut avoir l'idée, a répondu le jeune écrivain, quand on rencontre une chose admirable, de la faire connaître aux autres, ou d'exprimer son admiration.

Je connaissais les Oblats pour, dans mes précédents voyages, les avoir rencontrés, pour avoir partagé avec eux les abris où je dormais avec mes chiens.

Je les avais appréciés, j'ai voulu étudier leur oeuvre et la révéler en France. Car, enfin, dit Louis-Frédéric Rouquette, avec l'ironie fine qui lui est chère, il est inouï que protestants et catholiques de l'étranger connaissent et aiment ceux que, chez nous, non seulement on ignore, mais que l'on a expulsés et qui se vengent en créant au loin une autre France.

"On ferait beaucoup mieux de suivre un peu leur exemple et, au lieu d'envoyer des femmes conférencières ou des hommes peinturlurés en vert, de faire faire aux Etats-Unis de la propagande pour la France, pour Roubaix et ses textiles, Roanne et ses rubans, Saint-Etienne et ses armes. A New-York, sur trente conférences faites l'hiver dernier, il y en a eu vingt-cinq sur les comédiens et le théâtre — et quel théâtre! C'est néfaste pour la France.

Louis-Frédéric Rouquette parle avec amertume, avec toute sa franche loyauté dégoûtée; mais nous revenons vers les Oblats et il retrouve sa douceur.

— Et il ne faut pas croire, continue ce Français-là, que les Oblats sont recrutés n'importe comment.

On n'envoie là-bas que des hommes d'élite, des types épatants, d'une culture remarquable.

L'un d'eux me disait d'ailleurs un jour que c'est grâce à ses souvenirs classiques qu'il peut vivre dix-huit mois tout seul, en attendant un ravitaillement qui n'arrive quelquefois que tous les deux ans, dans la Nouvelle Baie d'Hudson, si le bateau qui le fait sombre en s'engageant dans le grand couloir des icebergs.

Tout cela, que nous savons, l'avons-nous dit assez? Il est appréciable que M. L.-F. Rouquette le fasse entendre. On l'ignore trop.

Mort de Louis-Frédéric Rouquette

Nous avons appris avec une douloureuse surprise la mort de M. Louis-Frédéric Rouquette, survenue en France le 11 mai. On se souvient que l'année dernière il avait été délégué par le gouvernement français pour aller remettre à S. G. Mgr Grouard la croix de la Légion d'honneur. Il était l'auteur de plusieurs livres remarquables et venait de publier l'"Epopée Blanche", consacrée à l'oeuvre des Oblats dans l'Ouest Canadien, dont la Liberté a reproduit plusieurs extraits. On dit qu'il avait retrouvé la foi de son enfance en préparant cet ouvrage de tous points remarquable.

Nous nous inclinons avec respect sur la tombe de ce sympathique écrivain trop tôt disparu.

On béatifierait Mgr de Mazenod

Marseille — En vue de la béatification de Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, fondateur des Oblats de Marie-Immaculée, décédé en 1861, une ordonnance de Mgr Champavier, évêque de Marseille, prescrit la recherche des écrits de ce prélat.

EMIETTEMENT DU PROTESTANTISME

Une page toute moderne à ajouter à l'Histoire des Variations des églises protestantes, de Bossuet

Le Révérend C.-E. Beecher Stowe, fils de Wm-Harrick Beecher Stowe, auteur de "La Case de l'Oncle Tom", livre qui exerça une si puissante action dans le sens de l'abolition de l'esclavage aux Etats-Unis, pasteur d'une église de la secte dénommée "congregational" à Bridgewater, dans l'Etat du Connecticut, déplore la condition actuelle du protestantisme. Il y a, dit-il, en Angleterre et en Amérique 125 sectes protestantes, sans parler d'une douzaine de sortes de "baptistes" et de treize sortes de "méthodistes wesleyens". Et il poursuit ainsi:

Le protestantisme est une sorte de Cerbère moderne, à 125 têtes, toutes animées d'un mouvement différent. Les chrétiens sérieux qui considèrent avec tristesse cette affreuse confusion ne peuvent pas manquer de se demander: Est-ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ est venu sur la terre pour établir cette pitoyable foule de sociétés de discuteurs, ou bien une église du Dieu vivant, capable de faire sentir qu'elle est vraiment la colonne de la foi?

"Nos pères Puritains ne se seraient jamais séparés de la chrétienté catholique s'ils avaient pu entrevoir comme résultat de cette rupture ce protestantisme sans le Christ, moribond, glacé, infécond, qui ne peut communiquer ni chaleur, ni vie, ni inspiration, qui est impuissant à nous élever au-dessus des misères et des faiblesses du péché."

Après avoir jeté son indignation à la face de ceux qui ont réduit presque à rien la grande personnalité du Christ, le pasteur Beecher Stowe conclut en ces termes:

"Et alors dans leur ignorance sans borne et leur suffisance, ils s'élèvent contre ceux d'entre nous qui crient avec Thomas au Ressuscité: "Mon Seigneur et mon Dieu!", et ils nous disent qu'il n'y a pas de milieu entre leur vague et stérile rationalisme et l'Eglise catholique romaine. S'il en est ainsi, je me tourne plein de reconnaissance et d'amour vers l'Eglise de Rome comme un homme qui erre sans foyer, sans toit et aspire à avoir sa demeure dans une cité qui dure.

"Nous avons faim de Dieu, oui, du Dieu vivant; c'est pourquoi nous sommes ainsi sans repos, sans satisfaction. Le fruit de vie s'échappe tous les jours davantage à la grande majorité de notre peuple. A beaucoup d'égards importants, la vie était remplie de plus de lumière dans les soi-disant "siècles d'ignorance" qu'elle ne l'est aujourd'hui. Le vêtement sans couture du Christ est divisé en hideux fragments et traîné dans la boue."

Disparition du St-Laurent et de Chicago... dans 90,000 ans

Fort William — "On reproche à Chicago de voler l'eau des Grands Lacs. Un jour viendra que la ville aura toute l'eau dont elle a besoin, et plus même que ce dont elle aura besoin, car elle sera submergée par le lac Michigan." Voilà ce que déclarait le professeur Goodwon, de Toronto, dans une conférence ici. Il affirme qu'il est de vérité scientifique que le bord septentrional du lac Supérieur s'élève graduellement, tandis que le côté sud s'affaisse.

Le Canada gagne du terrain et les Etats-Unis en perdent dans la même proportion à cause de ces mouvements du sol. Dans 90,000 ans, le Saint-Laurent sera complètement asséché et les eaux des Grands Lacs couleront vers le sud dans la direction du golfe du Mexique. Les navires passeront sur l'endroit actuellement occupé par la ville de Chicago.

Le prix Jean Rivard

Québec — Paul-Henri Turgeon, élève du collège de Lévis, est le titulaire, cette année, du prix Jean Rivard, fondé l'an dernier à l'Université Laval. Le donateur de ce prix, dont on doit taire le nom, à sa demande expresse, a voulu encourager l'amour du sol. Cette année, une dizaine de collèges affiliés à l'Université Laval ont pris part au concours.

La production des autos au Canada

Ottawa — La production des automobiles au Canada en janvier 1926, dit le bureau de la statistique, s'est élevée à 15,479 voitures évaluées à $8,771,034, augmentation de 45 pour cent en nombre et 53 pour cent en valeur sur le rendement de 10,668 autos évalués à $5,731,005 en janvier dernier.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La crise bilingue

La Presse (Fulgence):

La visite mystérieuse d'un premier ministre de l'Ouest, la semaine dernière, a produit tout un remous dans les eaux parlementaires. L'hon. M. Brownlee, premier ministre progressiste de l'Alberta, était de passage dans la capitale, mercredi dernier, et c'est immédiatement après son séjour à Ottawa qu'on a commencé à répéter que la loi autorisant le retour des ressources naturelles de cette province entre les mains de son gouvernement ne serait pas présentée en Chambre. Ce projet est inscrit au feuilleton à l'état de résolution et l'opinion générale était que le gouvernement fédéral accomplissait ainsi un geste fort bien vu des autorités albertaines.

Que s'est-il produit dans l'intervalle? Quel travail secret s'est interposé entre la conception de la législation, à la suggestion de la province, et sa soumission au parlement? Nous avons là une série d'épisodes troublants où l'on reconnaît l'action souterraine des ennemis de la paix et de l'harmonie au Canada. Sans que les détails du bill fussent connus des députés, il était entendu qu'une clause de la loi nouvelle garantissait implicitement l'existence des écoles séparées en Alberta. Nos frères canadiens-français et français de cette province recevaient, de ce chef, la reconnaissance officielle de leurs écoles. C'est précisément contre cette clause que M. Brownlee a élevé la voix.

Il ne s'agit pas pour le fédéral de légiférer en matière scolaire, puisque la constitution place l'instruction publique sous le contrôle absolu des provinces. Mais la loi des terres fédérales des territoires du Nord-Ouest prévoyait que deux concessions par township seraient affectées au maintien des écoles alors en existence. A cette période l'Orangisme n'avait pas établi les ramifications qu'il possède aujourd'hui, et les fils des pionniers de l'Ouest, les descendants de La Vérendrye et de tous les hardis découvreurs qui ont ouvert au Canada et à l'Empire le grenier de blé où l'univers puise à l'heure présente, jouissaient des droits incontestables que leur conféraient leurs différents titres de noblesse au pays.

Nous savons de source certaine que trois résolutions d'origine orangiste sont actuellement en circulation parmi la députation priant le premier ministre de l'Alberta et les représentants de cette province en Chambre de faire retrancher cette clause protectrice des écoles. C'est le vieux truc de l'intimidation d'une poignée de semeurs de discorde auprès des gouvernants. Et nous avons vu ensuite le premier ministre Brownlee demander l'éradication de cette mesure du statut proposé au parlement. M. Brownlee a pourtant d'éloquents exemples sous les yeux de l'inhabilité politique de certains gestes, recommandés par l'esprit ténébreux des loges.

L'impression générale se répand que la loi pourvoyant au retour des ressources naturelles à l'Alberta ne sera pas discutée à la session actuelle. La réunion présente de la Chambre en sera écourtée d'une bonne semaine et personne ne s'en plaindra, mais quand il en sera de nouveau question il n'existe qu'une forme possible à revêtir et c'est de conserver aux nôtres les droits qui leur appartiennent en toute justice.

Pas assez d'or pour jaunir un serin

Le Devoir (Montréal):

On a fait grand bruit, dans les provinces d'Ontario et du Manitoba, autour des découvertes d'importants gisements aurifères dans la région du lac Rouge, — Red Lake, — aux confins de l'Ontario nord. Le "Sun", de Pittsburgh, Pennsylvanie, publie dans son numéro du 12 mai une entrevue d'un spécialiste en mines, du nom de William-F. Braun, qui a passé, à ce que dit le "Sun", trois mois dans la région en question, pour le compte d'un groupe de capitalistes de Pittsburgh et de Philadelphie. "Il n'y a pas là assez d'or pour jaunir un serin", dit laconiquement ce technicien. Il y en a bien un peu, mais il n'est pas exploitable à profit, — il y en a en moyenne pour une valeur de $2 la tonne de quartz extraite et traitée. Et, toujours selon Braun, les gens qui se rendent dans cette partie déserte du nord-Ontario s'imaginant y trouver un second Klondyke, perdent leur temps et vont à une déconvenue assurée. Avis à ceux qui seraient tentés de placer de l'argent dans ces mines problématiques.

LA VOIX DU PAPE

DIRECTIVES DE S. S. PIE XI A L'EPISCOPAT MEXICAIN

Voici la traduction d'une encyclique de Sa Sainteté Pie XI à l'épiscopat mexicain au sujet de la lutte que le catholicisme subit actuellement. Cette traduction nous est donnée par la "Croix" de Paris:

Nos conseils et avis ont uniquement pour objectif de vous exhorter d'un coeur paternel à propager l'action catholique de jour en jour davantage, dans le troupeau confié aux soins de chacun d'entre vous, par une entente mutuelle et avec une absolue discipline.

* * *

L'action catholique, disons-Nous, car, surtout dans la condition présente des choses qui n'est pas du tout facile, il faut absolument, Vénérables Frères, que vous et aussi tout votre clergé et les associations des catholiques, vous vous absteniez de vous mêler aux partis politiques, pour que vous ne fournissiez aux adversaires de la foi catholique aucun prétexte pour prétendre que votre religion est liée à un parti politique.

* * *

Que les catholiques de la République mexicaine, comme tels, ne constituent donc pas un parti civil dénommé catholique. Que les évêques surtout et les prêtres, comme ils l'ont déjà décidé, n'adhèrent à aucun parti politique et ne donnent leur collaboration écrite à aucun des journaux d'un parti politique, car leur ministère s'adresse nécessairement à tous les fidèles et même à tous les citoyens.

* * *

Tels sont, Vénérables Frères, Nos conseils, telles Nos prescriptions. Les fidèles, en les observant exactement et les mettant en pratique, comme c'est leur devoir, ne seront point empêchés d'exercer leurs droits civiques et les prérogatives qui leur sont communes avec les autres citoyens. Bien plus, leur foi et le bien commun de la religion et de la patrie demandent qu'ils usent excellemment de ces droits et de ces prérogatives. Au clergé lui-même il ne sera pas permis de se désintéresser des affaires civiles et de rejeter le soin et la sollicitude des affaires publiques. Bien plus, quoique étranger aux luttes des partis, en raison de son devoir sacerdotal et pourvu qu'il ne néglige en rien son ministère sacré, il doit promouvoir ce qui est utile à la cité, c'est-à-dire non seulement exercer avec soin et religieusement ses droits et ses charges, mais encore bien former les esprits des fidèles, comme les lois de Dieu et de l'Eglise l'exigent; de telle sorte que chacun s'acquitte avec exactitude de ses charges publiques et donne l'exemple.

* * *

Pour bien s'acquitter de cette noble résolution, bien que — ainsi que Nous l'avons dit et ainsi que Nous l'y exhortons encore avec insistance — votre clergé doive être libre et dégagé de tout esprit de parti, il aura devant lui un vaste champ d'action pour s'occuper de la religion, des moeurs, de la culture des esprits, des choses économiques et sociales, de sorte qu'il forme les citoyens et surtout les jeunes gens qui cultivent les arts libéraux et les ouvriers à penser et à agir en catholiques.

Si, répondant fidèlement à Nos exhortations, vous veillez diligemment à ce que votre clergé suive ces directions, Nous sommes absolument persuadé que les très graves calamités qui oppressent la très noble nation mexicaine, Dieu aidant, s'apaiseront et se calmeront bientôt.

La "Clé d'Or"

Nous accusons réception de la deuxième livraison de la "Clé d'Or", cette revue consacrée à la publicité, fondée récemment.

Le présent numéro renferme des études intéressantes et de nature à fournir des renseignements précieux à tous ceux qui, de près ou de loin, peuvent avoir un intérêt dans la publicité, que ce soit la publicité dans les journaux, que ce soit de la publicité directe par correspondance, que ce soit enfin la publicité sous quelque forme qu'elle puisse se manifester.

Tous ceux qui sont dans le commerce ou qui se destinent au commerce devraient prendre connaissance de cette revue, car ils y trouveront certainement des idées qui leur seront profitables.

On peut se procurer un numéro spécimen en en faisant la demande à la "Clé d'Or", 552, première avenue, Québec.

LE VENERABLE FOURNET

Fondateur de l'Institut des Filles de la Croix

I. L'homme

Le vénérable fondateur des Filles de la Croix, a reçu, le 16 mai, les honneurs de la béatification. Ce fut une belle et juste récompense d'une longue vie consacrée tout entière à l'amour de Dieu et des âmes.

Cette vie doit être pour tous une leçon et un encouragement. Il ne faut pas croire qu'André-Hubert ait trouvé, au berceau, la vertu toute faite; comme tout le monde, il a dû la conquérir, Dieu aidant, par des efforts continuels.

Certes, si les influences héréditaires pouvaient suffire, André avait de qui tenir, et les hommes d'honneur et de foi ne manquaient point dans sa famille: son père, Pierre Fournet de Thoiré, homme de bien dans toute la force du terme, avait cinq frères prêtres et deux soeurs religieuses; sa mère, Florence-Elisabeth Chasseloup de La Martinière, vénérée dans le pays comme une sainte, avait un oncle paternel et un frère prêtres. Si l'éducation, s'ajoutant à l'hérédité, pouvait suffire, les leçons et les exemples des parents, surtout l'action incessante de la mère, auraient produit sans tarder les plus heureux résultats.

Les effets de ces influences pourront se produire plus tard. En attendant, le caractère de l'enfant n'était pas sans causer quelque inquiétude. Il était d'une turbulence extrême et, malgré l'amour qu'il avait pour sa mère, on le voyait parfois s'impatienter quand elle faisait l'éloge des oncles prêtres, quand elle exprimait un pieux désir et un doux rêve. Un jour, il écrivit dans un de ses livres la déclaration suivante: "Ce livre appartient à André-Hubert Fournet, bon garçon, qui ne veut être ni moine ni prêtre." Plus tard, quand il sera prêtre et vivra comme un moine, ce livre tombera sous la main d'une Soeur scandalisée, laquelle demandera au fondateur qui donc aurait pu s'exprimer ainsi sur son compte: "Ma fille, répondra le vieillard en souriant, c'est sûrement quelque mauvais sujet."

Après des études peu appliquées et une jeunesse quelque peu frivole, André fut placé auprès d'un de ses oncles, Jean Fournet des Minières, curé de Haims. C'était un digne prêtre, dont les conseils et les exemples étaient de nature à orienter l'esprit du jeune homme vers les pensées sérieuses. L'effet fut prodigieux. André ne tarda pas à comprendre la vanité des plaisirs du monde et le bonheur que peut goûter une âme qui, en trouvant Dieu, a trouvé tous les biens. Sa mère fut prompte à s'apercevoir du changement. Elle se reprit à espérer que son rêve n'était pas irréalisable, que ses prières instantes pourraient être exaucées; et un jour, dans un intime entretien, elle osa lui dire: "Tu seras prêtre, mon bon André; tu monteras au saint autel et tu prieras le bon Dieu pour ta mère." Cette fois, André n'avait pas protesté.

Oui, il sera prêtre; Dieu avait parlé à son âme. Il s'était examiné avec soin, avait beaucoup prié, et il avait dit: "Seigneur, me voici." Ce n'était plus caprice, c'était une résolution irrévocable.

Il fut ordonné sous-diacre le samedi 10 juin 1775 et prêtre à la fin de l'année 1776. Le rêve de sa sainte mère était réalisé.

En 1781, il succédait à l'un de ses oncles comme curé de Saint-Pierre de Maillé.

II. Le curé

L'abbé Fournet, si jeune qu'il fût, comprenait toute l'importance de sa nouvelle charge, et si peu sérieux qu'il eût paru dans sa vie d'étudiant, il était bien décidé à remplir ses devoirs de curé. Son premier soin fut de faire connaissance avec ses ouailles, de se rendre compte de leur situation et de leurs besoins. Une partie considérable de son revenu curial fut affectée au soulagement des pauvres. Il gagna sans peine la confiance des cultivateurs et des artisans, très nombreux dans la paroisse. Il fréquentait en même temps les bourgeois et les nobles. Gentilhomme lui-même, il avait gardé les goûts, les habitudes, les belles manières de son milieu familial. L'aménité de son caractère, l'agrément de sa conversation prévenaient en sa faveur. Sa maison était tenue sur un pied très honorable selon le monde; il voulut qu'elle fût richement meublée. Sa table, servie d'ordinaire assez simplement, prenait un air de luxe quand il recevait ses confrères et ses amis, ce qui n'était pas rare.

Assurément, cet éclat n'avait rien qui pût scandaliser; il n'excédait point les revenus personnels du curé, joints à ceux de sa mère et de sa soeur Catherine, qui habitaient avec lui. Un tel genre de vie n'était pas incompatible avec la vertu. Mais une vertu commune ne pouvait plus suffire à une nature généreuse comme celle d'André ni aux vues de la Providence sur lui. Après des journées pleines d'activité extérieure, se retrouvant seul au presbytère ou à l'église, il n'éprouvait pas pleinement cette satisfaction intérieure qui accompagne le sentiment du devoir parfaitement rempli. Il lui semblait qu'il aurait pu faire davantage et mieux. Un travail mystérieux s'accomplissait en son âme.

Ce travail intérieur était favorisé par diverses circonstances extérieures. Déjà son oncle Antoine avait cru devoir lui faire des observations sur sa manière de prêcher, qu'il jugeait plus brillante que profitable. Sa soeur, tout en admirant son zèle, aurait voulu que sa vie fût plus conforme à la doctrine de l'Evangile et avait eu le courage de le lui dire. Son vicaire, l'abbé Guillon, était une âme d'élite, dont la conduite était pour lui une prédication vivante et continuelle.

Nouveau bienheureux



Le Bienheureux ANDRE FOURNET, fondateur des Filles de la Croix Saint-André.

La parole d'un mendiant porta le dernier coup. Un jour, André se trouvait dans la salle à manger du presbytère, attendant des invités, et la table était ornée de la belle argenterie de famille. Tout à coup, un pauvre entre dans la maison et pénètre jusque dans la salle: "La charité, s'il vous plait, pour l'amour de Dieu!" Le curé, pris au dépourvu et pressé, s'excuse, disant qu'il n'a pas d'argent: "Comment! vous n'avez pas d'argent? votre table en est couverte!"

Ces mots frappent au coeur l'abbé Fournet. Sa foi lui montre Jésus-Christ lui-même lui faisant ce reproche par la bouche d'un pauvre. De ce jour date sa conversion du bien au mieux, à un mieux qui devait aller toujours se perfectionnant. Dès ce moment, le monde n'est plus rien à ses yeux; Dieu est tout pour lui, et il ne veut être que le serviteur de Dieu. L'argenterie de famille, les beaux meubles sont vendus au profit des pauvres. Plus de réceptions; plus rien qui sente le luxe ou même l'aisance. On continue à préparer pour Mme Fournet, à cause de son âge et de sa faible santé, une nourriture plus délicate; mais André ne veut plus pour lui-même que du pain noir et des légumes. Son exemple est suivi par sa soeur et par son vicaire.

C'est ainsi que le curé étant transformé, la paroisse était en train de se transformer elle-même, Dieu aidant.

Mais le jour de l'épreuve est arrivé. Voici la Révolution de 1789. La guerre est déclarée à la religion. La Constitution civile du clergé est votée le 12 juillet 1790. En 1791, on veut que le prêtre prête le serment prescrit par cette Constitution. Presque tous les évêques refusent. Beaucoup de prêtres cependant, la plupart sans doute trompés, prêtent le serment schismatique; parmi eux se trouvent un grand nombre de Poitevins. Quant à l'abbé Fournet, non seulement il refuse, mais il fait tout son possible — sans grand succès, hélas! — pour éclairer la conscience de ses confrères.

Contraint de céder à un intrus son église et son presbytère, il ne se décourage pas. Il s'attache, au contraire, à disputer les âmes à la révolution triomphante. Le culte est organisé en cachette le mieux possible, et le saint ministère se continue un peu partout, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre.

Cependant la persécution redouble de violence, et en septembre 1792, l'abbé Fournet est contraint de s'exiler en Espagne.

Après cinq ans d'exil, le voici de retour à Maillé, malgré la persécution qui sévit encore. Il y retrouve sa soeur Catherine; sa mère était morte durant son absence; il avait perdu son père en 1774. Sans regarder aux obstacles, il s'empresse de reprendre l'exercice du ministère. Faute d'église, il a pour sanctuaires des chambres de maisons particulières, de pauvres granges, des grottes, parfois la solitude et le silence des grands bois. Sa tête est mise à prix. Traqué de toutes parts, il échappe toujours providentiellement, tantôt grâce au dévouement de ses paroissiens, tantôt grâce à la vénération qu'il inspire à ceux-là mêmes qui sont chargés de l'arrêter.

C'est ainsi que le gendarme Dorain-Mesmé prit le soin, un jour, de devancer ses compagnons pour l'avertir et le cacher sous un tas de paille. Il se chargea lui-même ensuite d'examiner devant tous la paille suspecte et d'y donner plusieurs coups de sabre, aux bons endroits.

Un autre jour, déguisé en domestique, il se trouvait dans la ferme d'un de ses oncles en train de se chauffer au coin du feu. Surviennent deux gendarmes. La fermière accourt, fort inquiète, et applique au prétendu domestique un vigoureux soufflet, disant: "Allons, fainéant, fais place à ces Messieurs et va faire boire les bêtes." Les gendarmes partis, elle se jette aux pieds de M. Fournet, demandant pardon; elle est inconsolable. L'abbé se plaisait, plus tard, à rappeler cette histoire. "J'avoue, disait-il en riant, que cette brave femme n'y alla pas de main morte, et j'en vis plus de trente-six chandelles."

La paix rétablie, et redevenu officiellement curé, l'abbé Fournet se livra avec un zèle sans limite au bien de ses ouailles.

Les paroissiens se mirent à l'appeler "le bon Père", et c'est le nom sous lequel il était connu dans tout le pays. Mais comment, pour sa part, se serait-il tenu pour satisfait? Il avait pu se rendre compte de l'étendue du désastre. Il ne pouvait songer sans douleur aux pauvres âmes qui avaient oublié le chemin de l'église, aux enfants qui grandissaient dans l'ignorance des choses de la religion, aux malades qui souvent restaient abandonnés à eux-mêmes. Que faire en face de ces misères désolantes?

Le saint homme ne cesse de s'adresser à Dieu, implorant lumière et force. Dieu ne restera pas sourd à sa prière, et, dans un de ces moments d'inspiration qui décident de toute une destinée, il lui fera connaître sa volonté et lui donnera les moyens de l'accomplir. On va voir comment.

(A suivre)

Malaise ouvrier à Québec

Québec — La situation dans l'industrie de la chaussure est toujours la même à Québec. Les ouvriers unionistes, qui ont demandé une entrevue à leurs patrons, attendent toujours que ceux-ci leur répondent, et les patrons, qui ont déclaré boutique ouverte, attendent toujours que des ouvriers aillent leur demander du travail. Cette situation dure en dépit d'un contrat qui lie les patrons et les ouvriers.

Duel effrayant entre l'ours et le coureur des bois

Boise, Idaho — Jim McCann, coureur des bois, se remet lentement des blessures subies au cours d'un combat avec un gros ours dont il est sorti vainqueur. McCann n'avait qu'un couteau de chasse. Son combat avec l'ours fut un terrible corps à corps. Il eut le bras droit presque arraché de l'épaule et le cuir chevelu cruellement écorché. Quand la lutte se fut terminée par la mort de l'ours, l'homme, croyant mourir, écrivit un billet à son frère. Il avait d'abord eu un fusil dans les mains, mais cette arme lui avait échappé quand l'ours, survenant par derrière, l'avait assailli. Une piste ensanglantée séparait l'ours de McCann quand des amis de ce dernier, survenant plusieurs heures après, l'emportèrent pour le soigner.

M. Meighen tiendra une grande assemblée à Montréal

Montréal — C'est au 4 juin qu'est fixée la grande assemblée où M. Arthur Meighen, chef de l'opposition conservatrice à Ottawa, viendra reprendre contact avec l'électorat montréalais. L'assemblée se tiendra au "Forum", et sera sous la présidence conjointe de MM. Stewart et Bumbray.

M. Meighen sera accompagné de MM. R.-B. Bennett et H.-H. Stevens, anciens ministres, ainsi que des députés conservateurs de langue française: MM. Doucet, Morand et Chabot. Les quatre députés conservateurs de la province seront présents: MM. R.-S. White, C.-H. Cahan, sir George Perley et Leslie Bell. Plusieurs grands discours seront prononcés, notamment par le chef de l'opposition. Les chefs politiques du parti conservateur à Montréal prendront une part active à l'assemblée.

Le vicomte Willingdon succéderait à Lord Byng de Vimy

Londres — Le "Morning Post" et le "Daily Graphic" disent tous deux que le vicomte Willingdon remplacera le baron Byng de Vimy comme gouverneur général du Canada.

Le vicomte n'a son titre que depuis 1924. Avant, il s'appelait Freeman Freeman-Thomas et a déjà été gouverneur de Bombay et de Madras. De 1900 à 1906 il a été député libéral aux Communes pour Hastings et de 1906 à 1910 pour Cornwall. En 1912 il devint gouverneur de Bombay, et en 1919, de Madras, poste qu'il occupa jusqu'en 1924.

Lord Willingdon et Lady Willingdon sont venus au Canada au début de cette année. Ils se rendaient en Chine en mission officielle. C'est ce lord qui a engagé la ville d'Hastings à remettre à Québec les armoiries des rois de France, récemment. C'est alors qu'il avait dit qu'un des bonheurs les plus appréciables du Canada dans son histoire est d'avoir eu les contributions non seulement du sang, des traditions et des institutions britanniques, mais aussi du sang, des traditions et des institutions françaises.

Page [illegible]minine

Bonnes méthodes pédagogiques

I. LES ENFANTS TERRIBLES — [illegible] fois très ennuyé de bonnes commisé[illegible] enfants qu'on dit "terribles", et qu[illegible] [illegible] francs et sans détour.

Et il serait facile d'en éviter beauco[illegible] prenait seulement la peine de fair[illegible] que ces enfants que telle ou telle [illegible] que la tête de quelqu'un peut fai[illegible] trois beaucoup de peine: si votr[illegible] "Regardez ceci, vous dit dans le li[illegible] laid!", [illegible] Monsieur, comm[illegible] taire en lui pourrez évidemment [illegible] et si vous [illegible] que le monsieur [illegible] vous ne l'entendez silence en le [illegible] Dites-lui donc éclairé pour une [illegible]

— Tu vas [illegible] tout bas: [illegible] monsieur, si tu dis beaucoup de pei[illegible]

Deux ou trois à tout haut. [illegible] donneront le tact néce[illegible] tout haut des choses [illegible] petit coeur tout neuf [illegible] vite que ces choses sont [illegible] qui elles s'adressent.

II. LA FRANCHISE — [illegible] fants, très douce, très sensib[illegible] longtemps sans savoir ce qu[illegible] vérité.

Quand je posais une questi[illegible] chissait évidemment, et se demand[illegible]

— Qu'est-ce que maman va dire? Faut-il [illegible] répondre oui ou non?

Il m'a fallu un très long temps pour lui faire comprendre que c'était là chose faite, telle qu'elle avait été faite, qu'il fallait raconter, et non pas une invention plus ou moins opportune.

J'ai dû procéder très doucement, et maintenant encore je veille à poser les questions d'un air tout à fait naturel, sans aucune apparence de sévérité. Si je dois punir, je le fais, mais en expliquant que les mamans sont là pour apprendre aux enfants où est le mal, et pour les gronder au besoin afin de les empêcher de devenir méchants plus tard. Je lui explique que si elle ne dit pas les choses comme elles sont, je ne connaîtrai pas ses défauts, je les laisserai grandir, ce qui sera triste.

Cela a réussi jusqu'ici. Ainsi, dernièrement, cette enfant s'arrêta brusquement au milieu d'un couloir pour me dire:

— Maman, je veux vous dire quelque chose... Tout à l'heure, au lieu d'aider X... (la bonne), je n'ai rien fait du tout, c'est elle qui a tout fait.

Cet effort de franchise m'a comblée de joie. Je l'ai serrée tendrement contre moi, lui faisant compliment de sa sincérité, mais je lui ai expliqué en même temps la réelle portée de sa [illegible].

(Revue familiale d'éducation)

EN PASSANT

Comptez votre vocabulaire

Un lexicographe américain vient de publier une intéressante statistique sur le nombre de mots que nous employons. [illegible]

Quant aux bavardes, il paraît qu'el[illegible]

[illegible] ; ce sont [illegible] qui reviennent toujours [illegible] conver[illegible] sations.

Une [illegible]

Les cantinières [illegible]

"Faiseurs de [illegible]"

M. Charles N[illegible] [illegible]

Succès aux examens

Les étudiantes remportent [illegible] plus de succès aux examens [illegible] étudiants. Ainsi, aux [illegible]

Par contre, aux examens de philosophie et de logique, on compte seulement quatre femmes sur vingt-quatre admissibles.

Jusqu'ici, l'amour-propre masculin est sauf.

"Sous la pompe"

Le Parlement de Munich n'a pas craint de consacrer une de ses séances aux toilettes immodestes et à la mode des cheveux coupés.

Emportés par leur éloquence, des députés paysans déclarèrent, au nom de leurs électeurs, que les dames qui viendraient villégiaturer dans leurs campagnes, les cheveux courts et en tenue déshabillée, seraient "mises sous la pompe du village, dans l'intérêt de la moralité".

L'heure par les fleurs

Nous entrons dans la saison des fleurs. C'est le moment où l'on peut imiter ce jardinier qui prétendait se passer de pendule tant que ses parterres restaient fleuris.

Sachant que les fleurs s'ouvrent et se ferment quotidiennement à des heures déterminées, suivant les espèces, ce jardinier avait composé un massif de douze rangées de fleurs s'ouvrant respectivement à chacune des heures de la journée.

En regardant son massif, il pouvait lire l'heure à quelques minutes près.

Voici d'ailleurs, par rangées de fleurs, le cadran des douze heures diurnes: roses, héliotropes, lis d'eau, jacinthes, convolvulus, géranium, réséda, oeillet, cactus, lilas, pensée, violette.



L'EVANGILE

Dimanche de la Sainte Trinité

(S. Matth., XXVIII, 12-20)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.

Calendrier de la semaine

Jeudi 27 mai — S. Bède.

Vendredi 28 — Quatre-Temps. S. Augustin.

Samedi 29 — Quatre-Temps. Ste Madeleine de Pazzi.

Dimanche 30 — La Très Sainte-Trinité.

Mardi 1er juin — S. Pamphile.

Mercredi 2 — SS. Marcellin, Pierre et Er.





TROISIEME PATRON DE BAS D'AUBE AU [illegible] [illegible]





COIN DES ENFANTS

LA LECON DE LECTURE

— Monsieur Jean, vous lirez l'alphabet aujourd'hui.

J'entends encor ce mot qui faisait mon ennui.
J'avais six ans, j'aimais les beaux livres d'images;
Mais suivre ces longs traits qui noircissent des pages,
Ce n'était point ma joie et je ne voulais pas.
Pourtant, quand je voyais un peu d'écrit, au bas
Des villes, des bateaux, des ciels aux blanches nues,
J'étais impatient des lettres mal connues
Qui m'auraient dit le nom des choses et des lieux!
Savoir est amusant, apprendre est ennuyeux:
J'aurais voulu savoir et ne jamais apprendre!
Et lorsqu'on me parlait d'alphabet, sans attendre
Qu'on eût trouvé le livre effrayant, j'étais loin!
Où? Qui le sait! L'enclos a plus d'un petit coin
Où, parmi le fenouil, le romarin, la mauve,
Un enfant peut guetter l'insecte qui se sauve,
Et se sentir perdu comme en une forêt;
J'étais là, prêt à fuir dès que l'on m'y verrait!
Quand surgissait enfin l'aïeul avec son livre,
Je glissais par des trous où nul n'eût pu me suivre,
Et... cherche, bon grand-père, où l'enfant est niché!
Un jour on me trouva dans un figuier perché;
Un autre jour, prenant au bon moment la porte,
J'entrai dans les grands blés du champ voisin, en sorte
Que j'entendis ces mots derrière notre mur:
"Il n'a pas pu sortir! — En êtes-vous bien sûr?
— Certes! le portail sonne et la muraille coupe!"
Et grand-père ajoutait: "Je l'attends à la soupe!"
Comme l'oiseau privé fuit mais retourne au grain,
Il fallait revenir, le soir, d'un ton chagrin,
Dire à mon grand-papa: "Demain, je serai sage!"
Un jour: "Monsieur l'oiseau, je vais vous mettre en cage.
Dit le bon vieux sévère, et vous n'en sortirez
Qu'après avoir bien lu!
— Mais, mon grand-père...
— Entrez!"
J'étais pris par le bras comme un oiseau par l'aile;
Nos poules dans l'enclos piquaient l'herbe nouvelle
Leur cabane était vide, on m'y fit entrer — seul,
Et le livre s'ouvrit dans les mains de l'aïeul!

Et que de fois les gens qui venaient en visite
Me virent — à travers la barrière maudite!
Et tous riaient, disant: "Ah! le petit vaurien!"
Ou: "Le joli pinson! et comme il chante bien!"
C'est qu'appuyant mon front aux losanges des grilles,
Il fallait tout nommer, lettres, accents, cédilles,
Sans faute! Et la prison me fut bonne en effet,
Car pour vite en sortir, que n'aurais-je pas fait!

Jean AICARD.

LA MAISON

Telle une volée d'abeilles bourdonnantes, je vous vois, chaque soir, sortir de l'école, des livres pleins les bras. Quel air ravi vous avez! On vous dirait inondés de soleil et dans vos yeux, le passant peut lire vos pensées de liberté et de repos.

Vous passez à travers les champs, prenant les plus courts sentiers qui mènent à la maison où vous savez qu'une tendresse maternelle vous attend.

La maison! O fortunés enfants qui avez un foyer, ne vous attardez pas sur le chemin; courez chez vous et remerciez Dieu qu'il y ait encore quelqu'un qui guette votre retour. Quand vous serez grands — et je sais que c'est là votre suprême désir — vous regretterez ces heures de votre jeunesse où, joyeux, vous reveniez à la maison. Vous regretterez aussi, peut-être, n'avoir pas apprécié cette sollicitude de vos parents qui s'inquiétaient du moindre retard.

Pendant qu'il est temps, soyez bons, soyez dociles, aimez votre maison et hâtez-vous de vous y rendre à la sortie de l'école, car avec vous, c'est le bonheur qui y fait son entrée.

MERE-GRAND.

Un conte par semaine

LES TROIS PETITS PAPILLONS

Par une belle et chaude journée d'été, trois petits papillons volaient et s'amusaient à se poursuivre dans la prairie. L'un de ces papillons avait des ailes blanches comme la neige; le second était bleu comme l'azur d'un beau ciel, et le troisième aussi rouge qu'une tache de sang. Cependant qu'ils s'amusaient à voleter au-dessus des fleurs, ils ne voyaient pas un gros nuage qui s'avançait à l'horizon. Bientôt le soleil disparut, le vent s'éleva; de grosses gouttes de pluie commencèrent à tomber.

— Vite! vite! s'écria le papillon rouge qui était l'aîné de la bande, dépêchons-nous de voler vers ce grand coquelicot que j'aperçois là-bas et prions-le de nous abriter un moment.

Le coquelicot se balançant sur sa fine tige, répondit à nos amis:

— Je veux bien recevoir le papillon rouge, parce qu'il est de la même couleur que moi, mais je ne veux pas du blanc ni du bleu...

— Oh! bien, alors, bonsoir! dit le papillon rouge; je ne veux pas être au sec pendant que mes amis recevront la pluie. Si tu refuses de les recevoir, je n'entrerai pas chez toi.

A quelques pas du coquelicot s'épanouissait une touffe de bleuets.

— Jolis bleuets, dit le papillon bleu, ayez l'obligeance de nous abriter un instant pendant que la pluie tombe.

Mais les bleuets répondirent tous ensemble:

— Nous voulons bien du papillon bleu, mais pas du rouge ni du blanc!

— Vous êtes de vilaines et méchantes fleurs! déclara le papillon bleu. Il n'y a pas de danger que je m'abrite chez vous. J'aime encore mieux recevoir la pluie en compagnie de mes amis.

Un peu plus loin, sur la haie, une gros liseron blanc ouvrait sa belle clochette immaculée. Les trois amis se dirigèrent vers lui.

— Beau liseron, dirent-ils, veux-tu nous abriter quelques instants de l'orage?

— Le papillon blanc sera le bienvenu, annonça le liseron, mais les autres peuvent aller où ils voudront; je déteste la couleur rouge et la couleur bleue.

Le papillon blanc ne voulut pas quitter ses frères.

— Il vaut mieux, leur dit-il, souffrir ensemble que de nous quitter... Cachons-nous dans quelque rocher en attendant la fin de l'orage.

Leurs ailes mouillées étaient bien lourdes; ils pouvaient à peine voler...

Heureusement, le soleil, derrière le vilain nuage, avait vu les trois amis. Il eut pitié de ces bons petits camarades qui s'aimaient trop pour s'abandonnr les uns les autres. Vite, il perça de ses rayons le ciel gris, et la lumière, la gaieté revinrent avec lui. Et les petits papillons, tout joyeux, séchèrent leurs ailes humides aux rayons du bon soleil. Après quoi, ils recommencèrent à jouer dans la prairie jusqu'au moment où une troupe d'enfants armés de filets de gaze verte s'étant mis à leur poursuite, ils jugèrent prudent de déguerpir... Et ils s'envolèrent bien haut, tandis que les enfants, en courant, foulèrent aux pieds coquelicots et bleuets, et arrachèrent en passant le liseron fleurissant la haie. Aucun de ces malheurs ne serait arrivé aux fleurs, si, en abritant les gentils papillons, elles les avaient dissimulés aux yeux des enfants.

Jo VALLE.

COURRIER DE MERE-GRAND

Thérèse Lemire, école du Sacré-Coeur, Winnipeg — Je vous souhaite la bienvenue et j'espère que vous m'écrirez encore une aussi intéressante lettre. Je suis heureuse de savoir que vous aimez les contes de notre page. Soyez assurée que je suis prête à vous être agréable, espérant par cela vous revoir bientôt avec quelques-unes de vos compagnes.

Louisa Baron, Notre-Dame de Lourdes — Vous êtes la première qui m'arrivez de Lourdes et je vous souhaite la bienvenue tout en vous remerciant de votre belle lettre. J'espère que vous allez toujours aimer notre Coin et que vous demanderez à vos petites compagnes de suivre votre exemple.

Emelda Beaudry, Saint-Eustache — Oui, vous avez deviné juste! Votre lettre m'a fait plaisir et j'ai aussi bien aimé les détails de vos jeux en récréation. Je vous demande de m'écrire encore.

Mirza Beaudry, Saint-Eustache — C'est une joie pour moi d'enregistrer votre première venue au "Coin des Enfants". Ainsi, vous aimez beaucoup la lecture! Le "Journal de Marguerite" m'a beaucoup intéressée quand j'avais votre âge et je comprends l'enthousiasme que vous donnent ces lignes si bien écrites. Merci de votre affection et croyez à la mienne.

Alice Mondor, école Calédonia — Vous êtes bien la plus aimable des petites filles de m'écrire si affectueusement. Soyez assurée que si jamais j'ai l'occasion d'aller dans cette direction, je me ferai un plaisir d'entrer dans votre école et d'y demander cette petite Alice qui écrit si bien pour ses 9 ans.

Yvonne Morin, école Calédonia. — Je dois avouer que je ne connaissais pas votre école, mais maintenant je ne puis faire autrement que d'être très intéressée, car elles sont bien gentilles, ces lettres que je reçois de là. Merci et revenez encore faire plaisir à Mère-Grand.

Ovide Laplante, école Calédonia — C'est vraiment un bonheur pour moi de lire ces lignes affectueuses qui me viennent un peu de partout et les vôtres, cher ami Ovide, ne sont pas banales; aussi je vous en remercie en espérant vous lire encore bientôt.

Alice Perrin, école Calédonia — Vous me donnez un vif désir de connaître cette petite école Calédonia. La solitude ne m'effraie pas du tout et il me semble, au contraire, que l'on doit y être bien pour étudier. Vous avez deviné que j'aime la musique et cette offre de me faire du chant est bien assez pour me faire entreprendre le voyage vers "chez vous".

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Académie Saint-Joseph, le 26 avril 1926.

Chère Mère-Grand,

Je vous remercie de la bonté que vous avez de mettre sur la "Liberté" le Coin des Enfants que je trouve bien intéressant et nous aide à faire de belles petites lettres intéressantes. A chaque mercredi j'ai hâte de lire la belle petite histoire. J'ai dix ans, je suis dans le troisième grade. Notre maîtresse est très bonne pour nous; elle nous lit elle-même le Coin des Enfants.

En terminant ma lettre je vous remercie beaucoup du trouble que vous prenez à répondre à nos petites lettres.

De votre petite abonnée,

Marie TOUPIN.

* * *

Académie Saint-Joseph, le 26 avril 1926.

Chère Mère-Grand,

Je suis contente que vous avez mis un Coin des enfants sur la "Liberté". Il y a des belles petites histoires, je les lis toutes les semaines. Il y a des petites filles qui ne la reçoivent pas, mais la maîtresse leur conte ces histoires. J'ai 9 ans et je suis dans le troisième grade. Nous commençons à aller au catéchisme de la communion solennelle aujourd'hui.

Je vous embrasse affectueusement et je vous envoie un beau bonjour.

Votre petite fille aimante,

Lucile BRUNET.

* * *

Académie Saint-Joseph, le 26 avril 1926.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que j'ai le plaisir de vous écrire, j'ai juste neuf ans, je ne crois pas pouvoir vous intéresser beaucoup. J'ai une maîtresse à la classe, elle est très bonne pour nous.

Si je monte de classe je voudrais bien qu'elle soit avec moi. J'ai lu vos belles histoires et elles m'ont fait bien rire, surtout la petite Hélène; je la vois sortir toute confuse. Et le papier envolé!!! Je me suis bien amusée et bien reposée durant les vacances de Pâques. Et après je suis retournée à l'école et je m'y suis appliquée.

Pendant les vacances de Pâques, j'ai fait un joli chapeau à ma poupée. J'aime bien à coudre et à tricoter. Nous avons prié pour vous.

Votre petite lectrice,

Cécile DOUTRE.

* * *

Académie Saint-Joseph, le 26 avril 1926.

Chère Mère-Grand,

Je suis dans le troisième grade. J'apprends le catéchisme, la lecture, la grammaire, l'histoire sainte. Je tâcherai d'arriver la première à la fin du mois. Et je fais des efforts pour obtenir les meilleurs points afin de monter de classe l'an prochain.

A la maison je joue à la balle avec mes petits frères et soeurs, je danse à la corde. Je travaille aussi pour aider maman à la maison et [illegible] rateler le gazon et mettre tout l'entourage de la maison propre.

Anne-Marie BEAUCAGE (11 ans).

* * *

Académie Saint-Joseph, le 26 avril 1926.

Chère Mère-Grand,

Nous sommes si contentes que vous nous écriviez de si belles histoires sur la "Liberté". Notre maîtresse nous les raconte quand nous sommes tranquilles; nous les aimons bien ces histoires-là.

Nous avons invité Soeur Supérieure pour le catéchisme. On en avait beaucoup, mais je l'ai su. Je vais m'appliquer plus pour l'écriture.

Je vais faire ma communion solennelle, je suis bien contente. Je prie pour vous pour que ne soyez pas malade.

Au revoir,

De votre petite fille reconnaissante

Irène RONDEAU (11 ans).

* * *

Académie Saint-Joseph, le 26 avril 1926.

Chère Mère-Grand,

Je ne puis pas vous écrire bien long car mon instruction ne le permet pas mais tout de même, chère Mère-Grand je vous remercie du trouble que vous prenez de nous écrire. Un petit Coin des enfants sur la "Liberté", ça me fait bien plaisir.

Au revoir, chère Mère-Grand,

Marguerite DESROSIERS (10 ans).

* * *

Vassar, Man., le 27 avril 1926.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que j'ai la chance de vous écrire, et je suis bien contente de pouvoir vous dire combien nous aimons le Coin des Enfants. Ce n'est pas comme le coin noir où parfois maman nous met en pénitence. Là, il n'y a ni beaux contes, ni petites lettres à lire, et surtout pas de Mère-Grand pour nous consoler. Chaque semaine, nous nous rangeons autour de la table, dans le Coin des Enfants, et je lis pour mes petites soeurs. Nous sommes cinq fillettes. Pour papa et maman je lis les nouvelles de Thibeaultville, où nous avons bien des parents.

Dimanche prochain nous aurons un concert au profit de l'école et de la Croix Rouge dans lequel je jouerai un petit rôle d'infirmière. J'espère que nous ferons beaucoup d'argent pour aider les petits infirmes.

Nous aurons aussi, le 8 mai prochain, notre concours de français à l'école. Si je travaille bien l'an prochain, j'y prendrai part, car je serai dans le quatrième grade.

Au revoir, Mère-Grand, et merci beaucoup.

Votre petite fille qui vous aime,

Laudina HUPE (9 ans).

NOS DEPUTES EN VISITE AU PORT DE MONTREAL

Ils sont les hôtes de la Commission du port et font un intéressant voyage d'inspection

Montréal. — De nombreux parlementaires, la plupart de l'Ouest, dont plusieurs étaient accompagnés de leurs femmes, ont été les hôtes de la Commission du port de Montréal. Après un délicieux déjeuner, ils furent emmenés en excursion à travers le port dans deux bateaux. Dans la soirée, il y eut banquet à l'hôtel Windsor.

Le Dr McDougald, président de la Commission du port, souhaita la bienvenue à ses hôtes et présenta d'importantes séries de statistiques faisant constater les énormes progrès accomplis par le port de Montréal.

L'hon. M. Cardin, ministre de la marine, dit avoir toujours été convaincu du grand avenir qui attend le Canada, et de l'importance de la coopération de tous les Canadiens, de toutes les races. Notre désir est de faire de notre pays l'un des plus importants du monde. Inspirons-nous du passé, et nous pourrons avoir toute confiance dans l'avenir.

"Il y a des problèmes de l'Ouest qui ne sont pas bien compris dans l'Est, et vice-versa, dit l'hon. M. Cardin. Mais en parcourant toutes les parties du Canada nous les comprendrons. Alors il n'y aura plus de difficulté, et nous pourrons coopérer, en nous donnant la main.

Le chef des progressistes, M. Robert Forke, parle en faveur de l'unité nationale et dit qu'il voudrait voir se développer à la fois les ports de Montréal, de Vancouver et de Nelson.

Le ministre de l'agriculture, l'hon. M. Motherwell, parla surtout des améliorations qu'il y aurait à faire dans notre système de canaux afin de permettre aux cargaisons de l'Ouest d'atteindre plus facilement les ports de l'Est pour l'exportation.

Les visiteurs

Mentionnons parmi les visiteurs: les honorables M. Cardin et Motherwell, les honorables sénateurs Lessard et J.-P.-B. Casgrain, G. Sterling, E.-J. Young, J.-A. Fraser, Thos Hay, l'hon. A.G. Bury, C.-E. Bothwell, H.-E. Spencer, M.-N. Campbell, Robt Gardiner, T.-A. Murphy, Rév. J.-S. Woodsworth, F. Davis, C.-H. Dickie, A.-McG. Young, G. McPhee, G. Spence, H.-J. Barber, Fred Stock, W.-T. Lucas, M. et Mme Gershaw, C.-C. Coote, A.-L. Beaubien, E. Sinig, W.-J. Lovie, J.-P. Howden, Donnelly, Ross, Vallance, Totzke, Fred Johnston, M. et Mme S.-G. Tobin, Mme Neill, Mme Porter, E.-J. Young, D.-W. Kennedy, Dr J.-J. Guérin, Dr Denis, Dr Deslauriers, Mme L.-G. Bell, Mme C.-H. Cahan, Pierre Casgrain, M. et Mme F.-W. Harvie, M. P. Leclaire, M. et Mme Geo. Smart, T.-H. Blacklock, M. et Mme J.-A. Fortier, M. et Mme H.-E.-M. Chisholm, Thos Green, M. et Mme G. Dexter, D.-D. MacKay, M. et Mme F. Charpentier, M. et Mme Lloyd Roberts, Edgar Boutet, Stuart Hanna, M. et Mme L.-P. Desrosiers, E.-C. Buchanan, M. et Mme Omer Langlois, M. et Mme E.-C. Smith, M. et Mme F.-C. Mears, Francis Aldham, Thomas Waylong.

Un curieux testament

Un riche banquier, qui vient de mourir, a laissé un testament singulier, qui témoigne de beaucoup d'esprit:

"A mon fils je laisse le plaisir de gagner sa vie. Pendant vingt-cinq ans il a cru que ce plaisir était pour moi seul. C'était une erreur.

"Je laisse à mon valet de chambre les vêtements qu'il m'a volés, méthodiquement, pendant des années. Et aussi ma pelisse doublée de castor avec laquelle il s'est pavané l'hiver dernier, pendant que j'étais en voyage.

"A mon chauffeur je lègue mes autos. Il les a presque complètement abîmées. Je veux lui laisser la satisfaction de terminer ce qu'il a si bien commencé."

L'origine du savon

Pline l'Ancien attribue aux Gaulois le mérite d'avoir découvert la propriété d'un savon préparé empiriquement avec des cendres et du suif. Les Romains de cette époque connaissaient le produit et sa fabrication. Les élégantes se servaient, pour se teindre les cheveux en blond, d'un savon fabriqué en Germanie.

On a découvert une savonnerie complète dans les ruines de Pompéi, et, dans les baquets, du savon liquide dû à la combinaison de l'huile et de l'alcali.

Le médecin Aétius, qui vivait vers la fin du IVe siècle, parle d'un savon noir. Les médecins arabes signalent l'emploi du savon pour leur art et pour le blanchiment du linge.

Les premières manufactures de savons durs, à base de soude, paraissent avoir été établies à Savone, et cette petite ville d'Italie avait, au XVe siècle, la réputation que devaient connaître Gênes et Marseille.

Canadian Co-Operative Wheat Producers Ltd

Département de la Publicité
1000, Electric Chambers,
Winnipeg, Man.

La Coopérative des Producteurs de Tabac de Burley, Kentucky, a distribué le 28 avril des chèques au montant de plus de dix millions de dollars, en payement sur 29 grades de la récolte de tabac de 1924. L'association a encore environ cent cinquante-cinq millions de livres de tabac des récoltes de 1923, 1924 et 1925.

Depuis les cinq dernières années, on a récolté plus de tabac que le marché n'a pu en absorber et la coopérative a servi à empêcher ce large surplus d'être employé à ruiner les prix à un point où ils n'auraient probablement pas couvert le coût de la production.

La Coopérative de Blé de l'Alberta loue un élévateur terminal à Prince Rupert

Le nouvel élévateur du gouvernement fédéral à Prince Rupert a été loué par la Coopérative de Blé de l'Alberta; le bail prend effet le 1er août.

Cette information a été donnée par le bureau-chef de la Coopérative de Blé dans le courant de la semaine. Le nouvel élévateur terminal a une capacité de 1,250,000 minots et il est l'élévateur aux moyens de manipulation les plus rapides sur la côte du Pacifique. Il a de la place pour deux bateaux et un vaisseau peut être chargé de l'élévateur en sept heures.

Le commerce toujours croissant de la Coopérative avec l'Orient se fera par l'élévateur de Prince Rupert et l'on économisera ainsi beaucoup de temps. Des arrangements ont déjà été conclus avec les plus grandes lignes de navigation pour que leurs vaisseaux viennent dans ce port du Nord sans demander plus cher que pour le port de Vancouver.

Prince Rupert sera le débouché pour le grain à tous les points de l'Alberta desservis par le C.N.R.

Les Coopératives de Blé américaines au radio

Le jeudi soir 27 mai, de huit à onze heures, heure centrale, un programme de musique et de brefs entretiens sur la coopérative seront transmis de la station KFKX, Hastings, Nebraska. Ce programme a été organisé par l'Association Coopérative des Producteurs de blé du Sud-Ouest, qui est l'organisation centrale de vente des coopératives du Texas, de l'Oklahoma, du Kansas, du Colorado et du Nebraska. Les lecteurs de cette colonne qui ont des radios et entendront ce concert sont priés d'envoyer une carte postale à la "Southwest Co-operative Wheat Growers' Association", care of Station KFKX, Hastings, Nebraska, pour dire comment ils l'ont entendu.

Les lecteurs sont invités à poser des questions concernant la Coopérative. Il y sera répondu dans cette colonne.

Paris — [illegible] de réunir [illegible] banquet amical vient [illegible] de Colomieu, [illegible] de Bourg-[illegible] canton de Belley, près [illegible] nombre de [illegible]. Les convives, au [illegible] de [illegible] à eux tous [illegible] années. La [illegible] de Colomieu détient [illegible] Sur ses 196 [illegible] de la longévité. [illegible] octogénaires [illegible], on compte 11 [illegible] tre-vingt-[illegible] quatre-vingt-un à quatre-[illegible] tous en [illegible], et 21 septuagénaires.

Saint Genès [illegible] des comédiens [illegible] comme patron exclusive. [illegible] popularité un peu [illegible].

D'autres [illegible] qu'on pourrait [illegible] furent canonisés Saint Porphyre, [illegible] à leur tour: [illegible] ple; Ardeléon, [illegible] d'Andrinople confessa la foi à [illegible] d'Alexandrie, qui Genest. Et [illegible] comme sainte Pélagie, qui fut [illegible] actrice, sainte la grande étoile d'un cinquième siècle [illegible].

LE CHANGE

L'argent des pays [illegible] d'Europe se vend aux prix suivants [illegible] en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	[illegible]	$4.86
Franc français	$4.86	$4.86⅔
Franc belge	2.07	19.3
Franc suisse	3.07	19.3
Drachme grecque	19.43	19.3
Lire italienne	1.42	19.3
Couronne suédoise	3.72	19.3
Couronne norvégienne	26.90	26.8
Couronne danoisienne	21.79	26.8
Mark allemand	23.80	26.8
Peseta espagnole	32.96	22.8
Couronne hollandaise	14.32	22.8
[illegible]aise	40.23	40.2

LE MARCHE

[illegible] mai 1926

Bouvillons—	
Excellents	[illegible]
Bons	$6.75—$7.25
Moyens	$6.00—$6.50
Ordinaires	$5.50—$5.75
Taures de b[illegible]	$4.75—$5.25
De choix	[illegible]
Assez bonnes	$6.25—$7.00
Vaches de b[illegible]	$5.00—$6.00
De choix	[illegible]
Bonnes	$5.25—$5.50
Ordinaires	$4.00—$5.00
Pour conserve	$2.00—$3.75
Taureaux—	
De choix	$4.25—$5.00
Ordinaires	$3.50—$4.00
Boeufs—	
Bons	$4.00—$5.00
Moyens	$3.00—$3.50
Communs	$2.50—$2.75
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$5.00—$5.50
Bons	$3.75—$4.75
Taures à engraisser—	
De choix	$4.00—$4.25
Bonnes	$3.00—$3.75
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.50—$6.00
Bons	$4.75—$5.25
Veaux—	
De choix	$7.00—$8.00
Bons	$6.00—$7.00
Ordinaires	$3.00—$5.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$6.00
Moutons ordinaires	$4.00—$5.00
Agneaux bons	$11.00—$12.[illegible]
Agneaux ordinaires	$8.00—$10.[illegible]
Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	[illegible]
Très gras	[illegible]
Lourds	$12.00
Très lourds	$12.50
Porc d'étal	$14.25
Légers	$10.00
Inférieurs	$10.50
Truies No 1	$10.50
Truies No 2	$6.00—$7.00
Verrats	[illegible]
Beurre— [illegible] Winnipeg [illegible]	
Crèmerie [illegible]	$ .32½
Oeufs— classification du gouvernement fédéral	
[illegible] douzaine	$ .29
Extra	$ .27
Prem.	$ .23
Pommes de terre— [illegible] minot	$1.15
Farine— Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Alimentation—	
Son. La tonne	$25.00
Gru[illegible] tonne	$27.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.75
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$16.00
Mil. No 2	$14.00
"Red Top" No 1	$12.00
"Red Top" No 2	$10.50

LES GRANDS HOTELS DE CHICAGO



CHICAGO recevra plusieurs centaines de mille visiteurs en juin prochain, à l'occasion du grand Congrès Eucharistique qui s'y tiendra du 20 au 24. Il faudra donc qu'elle trouve à loger tout ce monde, ce qui n'est pas un petit problème, surtout lorsqu'un tel événement survient en pleine saison touristique. Heureusement qu'elle possède plusieurs grands hôtels, qui comme celui-ci, le "Drake", peuvent loger chacun des milliers de visiteurs. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui avec le concours du Pacifique Canadien, organise pour ce congrès un grand pèlerinage national, a pris ses précautions pour assurer à ses voyageurs le plus parfait confort durant leur séjour à Chicago. Elle a réservé pour cette fin un luxueux hôtel situé près du parc Jackson et du Lac Michigan, où chacun se sentira parfaitement à l'aise.

TERRES A VENDRE

McCreary, Man. — 640 acres, 150 en culture, le reste en foin et petit bois. Bonne maison, étable, grainerie, garage, puits. $5,000. Bonnes conditions. Chaque quart peut se vendre séparément aussi. ½ mille de l'école. P.-E. Halde.

McCreary, Man. — 160 acres, 40 en seigle. Maison, étable, grainerie, poulailler, garage, puits. $3,000. Bonnes conditions. P.-E. Halde.

Abbéville, Man. — 160 acres, 25 en mil, 30 en foin. Maison, étable, poulailler, puits. Bon pacage. $2,000. 8 ans pour payer. P.-E. Halde, McCreary, Man.

Abbéville, Man. — 160 acres, 35 cassés. Etables 24x30 et 20x25. Maison, poulailler, grainerie, puits. ¼ mille de l'école. $1,800. P.-E. Halde, McCreary, Man.

Abbéville, Man. — 160 acres, 40 cassés. Maison, étable, poulailler, puits. ½ mille de l'école et de l'église. $1,600. P.-E. Halde, McCreary, Man.

McCreary — 160 acres. 2 milles de l'église et de l'école. 120 en labour d'été, 40 en pacage. Bonne maison, écurie, puits, grainerie. $3,500 — $500 comptant, le reste payable avec moitié récolte. Au besoin on fournira la semence. P.-E. Halde, McCreary.

Cours du grain fourni par La Cie H.-J. Parent, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 24 mai 1926

	Mardi mai 18	Merc. mai 19	Jeudi mai 20	Vend. mai 21	Samedi mai 22	Lundi mai —
Blé No 1 Nord	1.52⅝	1.51⅞	1.52¼	1.53	1.53⅜	Marché
2 Nord	1.48⅞	1.47	1.48⅜	1.48⅜	1.49⅜	Fermé
3 Nord	1.43⅞	1.41⅞	1.43⅞	1.43⅜	1.44⅜	"
Avoine 2 CW	.48⅜	.48¼	.49¼	.49⅛	.49⅜	"
3 CW	.45⅝	.45¼	.45⅜	.45⅜	.45⅜	"
Orge 3 CW	.61	.60⅜	.60⅛	.60¼	.60¼	"
4 CW	.57¾	.57⅛	.57⅜	.57	.57	"
Lin 1 NW	1.91½	1.90⅜	1.93⅝	1.93⅜	1.93	"
2 CW	1.87½	1.86½	1.89¼	1.89⅜	1.89	"
Seigle 2 CW	.80¾	.80⅜	.82¾	.82⅜	.83⅞	"
Prix sur voie (track)						
Bas: Blé 1 Nord	1.51½	1.49⅞	1.50⅜	1.50	1.51	marché
Avoine 2 CW	.48⅛	.47⅞	.48⅛	.48⅛	.48⅛	fermé
Orge 3 CW	.61	.60⅜	.60⅛	.60¼	.60⅜	"
Lin 1 NW	1.91½	1.90⅜	1.93⅝	1.93⅜	1.93	"
Seigle 2 CW	.80¾	.80⅜	.82¾	.82⅜	.83⅞	"
Options						
Blé Mai	1.51½	1.49⅞	1.51⅞	1.51¾	1.52⅜	marché
Juillet	1.48⅜	1.47⅜	1.49⅛	1.49	1.50	fermé
Octobre	1.30⅝	1.30⅜	1.32⅛	1.31⅜	1.32⅛	"
Avoine Mai	.48⅛	.47⅞	.48⅛	.48⅛	.48⅛	"
Juillet	.48⅜	.48⅜	.48⅜	.48⅜	.48⅜	"
Octobre	.46⅝	.46⅜	.46⅞	.46⅛	.46⅜	"
Orge Mai	.61	.60⅜	.60⅝	.60¼	.60⅜	"
Juillet	.62½	.61⅜	.62	.61⅛	.62	"
Octobre	.61	.60⅞	.61⅛	.61	.61⅛	"
Lin Mai	1.91½	1.90⅜	1.93⅝	1.93⅜	1.93	"
Juillet	1.94½	1.93⅝	1.96½	1.95¼	1.95⅜	"
Octobre	1.97	1.96½	1.99⅜	1.98⅜	1.99¼	"
Seigle Mai	.80¾	.80⅜	.82¾	.82⅜	.83⅞	"
Juillet	.82⅜	.82⅜	.84½	.84⅜	.85⅜	"
Octobre	.83⅝	.83⅜	.85⅞	.85⅜	.87	"

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

GRAVELBOURG

Jubilé d'argent de M. le curé

Les fêtes du Collège, à l'occasion du jubilé d'argent de prêtrise de M. le curé C. Maillard, ont eu lieu le dimanche de la Pentecôte, 23 mai; celles du Précieux-Sang, le 19 mai, jour anniversaire précis de l'ordination sacerdotale du jubilaire; au couvent, elles auront lieu le lundi 7 juin, et à la paroisse le mercredi 9 juin.

Le programme de la fête par la paroisse comporte: Grand'messe solennelle, sermon par S. G. Mgr O.-E. Mathieu, banquet, jeux et divertissements dans l'après-midi, et séance le soir à la salle du Collège.

A l'occasion des fêtes

A l'occasion des fêtes du 25me anniversaire de prêtrise de M. le curé et du 20me anniversaire de la fondation de Gravelbourg, le Conseil municipal a fait, en face de l'église, un magnifique parc, spacieux et pittoresque, qui sera bientôt couvert de fleurs et de verdure.

Les marguilliers de la paroisse ont aussi, à cette occasion, fait peinturer, par la Cie Laplante et Frères, de Gravelbourg, le toit de l'église et du presbytère ainsi que toutes les parties boisées de l'extérieur de ces deux édifices.

Route provinciale

Le gouvernement de Régina fait faire actuellement la route provinciale de Gravelbourg à Vanguard sur un parcours d'environ 10 milles. Ces travaux seront continués sur un plus long parcours de route dans un avenir prochain.

WILLOW-BUNCH

Un commis-voyageur, de passage pour la première fois dans notre localité, et ayant parcouru, depuis plusieurs années, tous les villages de la province, nous assure qu'il n'a jamais rencontré d'endroit lui paraissant plus prospère au point de vue affaires.

* * *

Grande activité aussi dans la construction. On n'entend que coups de marteaux. Plus de quarante charpentiers, menuisiers, maçons, sont à l'ouvrage pour tout l'été.

* * *

M. Georges Paquet, établi ici depuis peu, vient seulement de placer son enseigne sur laquelle on lit le mot "Tailleur". Il est installé presque vis-à-vis de notre vieux "Tailor" tout court. On attend bientôt probablement un "Sellier-cordonnier". Il serait à souhaiter que celui-ci trouvât à s'établir en face de la boutique portant comme seule enseigne: "Shoes, Harness Repair". Nous n'entendons pas faire de la réclame personnelle pour personne, mais il nous semble que nos préférences devraient nous conduire du côté de l'enseigne française ou bilingue.

* * *

Nos cours à bois, nos agences de machineries sont toutes placées sous la direction de Canadiens français amis du progrès, qui s'efforcent de donner à leur place d'affaires un aspect des plus attrayant. MM. E. Arcand et O. Brulé représentent respectivement les compagnies "Sécurité" et "Impériale". Les compagnies de machines agricoles "Cockshutt", "Massey-Harris" et "Internationale" ont pour représentants MM. Alph. Dauphinais, Elias Dionne et J.-A. Mathieu. Il nous est impossible d'en recommander un au détriment des autres, ils sont tous des nôtres. Pour fixer nos préférences attendons les "enseignes".

* * *

Vu, ces jours derniers, dans la rue principale de Willow Bunch, une dame — oh! pas des nôtres! — portant dans ses bras un gros... toutou. C'est nouveau, et jusqu'à présent, unique. Espérons que la mode ne se répandra pas et que nos bonnes mamans canadiennes, sachant se soustraire à l'influence du milieu, continueront à préférer porter ou promener de gros bébés.

CANTAL

Grave accident

Un grave accident qui vient de causer la mort d'un enfant de deux ans et plonger dans le deuil une de nos braves familles, M. W. Hamel, est arrivé ici le samedi soir 8 courant. Un coup de carabine tiré par des enfants en jouant atteignit le petit François à la gorge. On fit venir immédiatement le médecin qui jugea de l'état grave de celui-ci. Malgré tous les bons soins, l'enfant s'éteignit le lendemain vers 11 h. 30 du matin. Après enquête, on permit l'inhumation qui eut lieu au cimetière paroissial, lundi après-midi.

Portaient le corps, les quatre frères du petit défunt: Maurice, Albéric, Roger et Roland.

Conduisaient le deuil: M. et Mme Wilfrid Hamel, parents de l'enfant; Cécile, Rosilda, Simonne, ses petites soeurs; M. et Mme Pierre Hamel, Mme Samuel Hamel, Mme Fleury, Mme Pierre Carrier, Mlle Marie Carrier, Napoléon Hamel, Amédée Hamel, Ulric Hamel, Gabrielle et Marie-Anne Hamel, Mme Achias Wilcot, Mme P. Meadows, etc.

Coïncidence douloureuse: la veille de l'accident se trouvait être l'anniversaire de naissance de la mère de l'enfant.

Que M. et Mme W. Hamel soient assurés de toute notre sympathie dans le malheur qui vient de les frapper.

ONTARIO

RAINY RIVER

M. le curé a été obligé de s'absenter deux fois pour affaires à Winnipeg et à La Broquerie.

* * *

MM. Denis Flamand et Charles Guy sont partis pour Jonquières, province de Québec, où ils résideront à l'avenir.

* * *

Mlle Antoinette Proteau est revenue après un séjour passé avec sa soeur et ses amis de Lorette.

* * *

Nous apprenions dimanche que le 28 septembre nous aurons le plaisir d'avoir au milieu de nous Mgr l'Archevêque pour confirmer.

* * *

Comme le printemps a été bien sec, il y a eu beaucoup de feu dans les bois, entre autres un non loin de la ville et tout près de la ferme aux renards. Heureusement que les gens en ont été quittes avec la perte de leurs glacières. Plusieurs personnes se sont rendues à leur secours.

* * *

Les commissaires de l'école séparée sont en pourparlers pour acheter un terrain, afin de bâtir une école avec deux classes de l'autre côté du chemin de fer. Nous espérons qu'ils vont réussir cette entreprise.

* * *

MM. Léopold Manègre et Hébert sont revenus de Winnipeg en parfaite santé.

* * *

Les fondations pour la crèmerie sont commencées et on nous dit qu'elle sera prête pour le 1er juillet. C'est une bonne chose pour les habitants et nous aimons à croire qu'ils se feront un devoir de l'encourager en lui vendant beaucoup de crème.

Pourquoi endurer l'agonie causée par les cors aux pieds quand on peut se procurer le Holloway's Corn Remover.

Pèlerinage franciscain à Assise, Alverne, Padoue, Brive

C'est dans les termes suivants que S. G. Mgr Raymond-Marie Rouleau, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, évêque de Valleyfield, approuve l'organisation d'un pèlerinage en Italie, en France, en Suisse et en Angleterre à l'occasion du 700me anniversaire de la mort de saint François d'Assise:

Evêché de Valleyfield,
9 février 1926.

Le T. R. P. Célestin-Joseph, O.F.M.,
Prés. du Comité des Fêtes,
Montréal.

Mon Très Révérend Père,

Le Comité des Fêtes du VIIe Centenaire de la mort de saint François d'Assise, dont vous êtes le président, organise pour l'été prochain un pèlerinage à Rome et aux principaux sanctuaires de France et d'Italie.

Visiter les lieux remplis du souvenir du Saint Patriarche en ce centenaire de sa bienheureuse mort est une heureuse inspiration de votre piété filiale.

L'hommage rendu au chef de la grande famille franciscaine sera récompensé par la bénédiction du Séraphique Père, et vos pèlerins reviendront avec un plus grand amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de son Eglise.

De tout coeur, je demande à Dieu de vous combler de ses grâces, ainsi que tous vos compagnons.

Votre religieusement dévoué en N.-S.,
(Signé)
Raymond-M. ROULEAU, O.P.,
Ev. de Valleyfield.

Ce pèlerinage partira de Montréal le 10 juillet prochain à bord de l'"Alaunia" de la compagnie Cunard, et sera de retour en cette ville le 4 septembre suivant à bord du même paquebot.

Pour obtenir le programme-itinéraire illustré et pour tous renseignements s'adresser au Comité des Fêtes, 964, rue Dorchester Ouest, à Montréal, ou à l'Agence de Voyages Thos Cook et Fils, 536, rue Sainte-Catherine Ouest, à Montréal.

Les soldats-colons

Ottawa — Quatre-vingt-sept pour cent des soldats établis sur les terres ont rempli les conditions de leurs contrats, d'après le major Barnett, président du comité d'établissement des vétérans sur les terres. Sur une somme totale due de $4,105,528, il a été payé un montant de $3,404,703 et sur 17,331 colons qui avaient des paiements à effectuer 8,105 ont payé leurs dettes en entier et 6,957 ont donné des paiements partiels.

Le "Canada Français"

Livraison de mai 1926

Pour la classe instruite de chez nous, la grande revue universitaire est certainement le régal de chaque mois... Aussi bien on l'attend toujours avec impatience. Et disons qu'elle ne mécontente jamais personne, puisqu'elle paraît avec une régularité incomparable à la date désignée. Et cette livraison du mois de mai, sous la signature de l'abbé Georges Robitaille, professeur au Séminaire de Joliette, nous raconte d'abord comment "Une légende en train de disparaître" a dupé bien des gens sous le couvert du Jansénisme. Payse, qui a toujours eu une affection intelligente pour la revue, y publie, cette fois, une "Prière" en vers, hommage reconnaissante à sainte Thérèse de Lisieux. Ensuite, vient "Le vote des femmes", avec toutes les excellentes raisons contre. C'est M. l'abbé Joseph Ferland qui, en deux articles, dont le premier paru au mois d'avril, met les lecteurs en garde contre cette utopie dangereuse. Si vous voulez savoir quel est "Le plus pauvre", lisez attentivement la poésie de Millicent. Probablement que ce n'est pas celui que vous pensez. Et les historiens se délecteront sûrement dans les bonnes pages du Père Simard, O.M.I., consacrées aux "Etudes d'histoire religieuse". M. Maurice Hébert continue ses fines et opportunes critiques. Dans ce numéro, il nous dit d'une façon délicieuse tout le bien qu'il faut penser du livre du Père Omer Le Gresly, eudiste acadien, livre intitulé "L'enseignement du français en Acadie". De son côté, M. C.-J. Magnan, sous la rubrique, "La France que nous aimons", nous expose les motifs que nous avons de rester attachés au pays de saint Louis. Après, on trouve la "Chronique de l'Université", remplie de justes réflexions sur les faits les plus importants du mois. Et la bibliographie si abondante et si actuelle couronne toute cette série de travaux capables de faire passer deux belles heures à ceux qui veulent se mettre au courant du mouvement des idées qui préoccupent davantage aujourd'hui. Encourageons donc le "Canada français". C'est une des meilleures façons de travailler au perfectionnement de sa race. Abonnement, $3.00 par année. Casier 218, Université Laval, Québec.

La carte du ciel

L'Observatoire de Greenwich avait commencé, il y a trente ans, avec le concours des observateurs du monde entier, l'établissement d'une carte du ciel à une très grande échelle. Cette oeuvre gigantesque touche à sa fin — la section de Greenwich est même déjà prête — et elle indiquera la situation de quatre millions d'étoiles, de la première à la quatorzième grandeur. On devine qu'elle a coûté un prix fabuleux, si élevé qu'il ne peut être question d'en faire une édition pour le commerce, à moins que de nombreux amateurs n'en réclament des exemplaires, ce que l'on ne peut guère espérer.

Car la carte complète coûterait certainement plus de mille livres, et les gens qui pourraient payer un tel prix ne sont généralement pas ceux que l'astronomie passionne. Aussi la carte céleste sera-t-elle une édition à tirage très limité. On n'en imprimera que juste assez pour founir les Observatoires importants de tous les pays et quelques bibliothèques scientifiques.

Elles ne veulent pas voter

Le gouvernement italien a accordé le droit de vote en matière administrative à certaines catégories de femmes. Seules peuvent y prétendre celles qui ont fait de bonnes études ou qui sont mères, épouses, filles de soldats tombés pour la patrie.

Afin de permetre l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, des registres électoraux ont été mis récemment à la disposition des intéressés dont le nombre s'élève à près de trois millions.

Or, les inscriptions sont bien inférieures aux prévisions. Les femmes italiennes montrent une sorte d'indifférence à l'égard de ce droit de vote: deux cent mille femmes seulement se sont inscrites sur les registres électoraux.

POUR RIRE

Disciples de Coué

Le professeur Coué a fait des émules et nombreux sont, aujourd'hui, ceux qui traitent leurs malades par sa méthode d'autosuggestion. Un médecin, appelé par un de ses clients qui souffre terriblement des dents, lui dit:

— Dites trois fois: Je suis guéri! Je suis guéri! Je suis guéri!

Le malade — Je suis guéri! Aïe! Je suis guéri! Aïe! Aïe! Je suis guéri... C'est vrai, docteur, je suis guéri.

Le médecin — Mon ami, c'est vingt francs pour la consultation.

Le patient (reconduisant le médecin) — Docteur, dites: ("Je suis payé! Je suis payé! Je suis payé!"

Sur "mes genoux..."

— Voyons mon petit garçon, donne ta place à cette dame.

C'est la maman qui, dans le métro, parle à son fils, un jeune homme de sept à huit ans.

L'enfant se lève, regarde la dame qui prend sa place sans lui témoigner de sympathie et essaye de s'asseoir sur le paquet.

— Allons, mon petit bonhomme, dit un monsieur, venez vous asseoir sur mon genou, puisque vous êtes fatigué.

Le "petit bonhomme" se redresse.

— Moi, dit-il, les yeux fixés sur la glace, afin de ne faire aucune personnalité, moi, je n'ai pas dit à la dame de venir s'asseoir sur mes genoux, je me suis levé et j'ai donné ma place...

Les anecdotes du palais

Il est au Palais un aimable avocat qui plaide tout ce qu'on lui apporte et se montre très "arrangeant" quand on en vient à la question des honoraires.

Si on ne peut le payer en espèces, il se fait régler en nature.

Vint l'autre jour un brave homme:

— Mon cher maître, je ne puis vous donner les honoraires demandés.

— On peut toujours s'arranger. Tenez, vous me donnerez la valeur de ces honoraires en me fournissant de votre travail.

Le client se gratta la tête.

— Mais ce sera difficile et je ne sais comment faire. Je suis pompier. Je ne peux, tout de même pas mettre le feu chez vous pour l'éteindre ensuite.

Histoire de parapluie

J'entends toujours ce dialogue d'un employé des Finances avec sa femme, à propos de son parapluie:

— Marie, me conseilles-tu de prendre mon parapluie?

— Fais comme tu voudras, mon ami!

— Crois-tu qu'il pleuve?

— Je n'en sais rien, mon ami.

— Allons, je l'emporte!

— Tu fais bien, mon ami.

— Mais s'il ne pleut pas, il me gênera.

— Eh bien! ne l'emporte pas.

— Mais s'il pleut, je serai mouillé.

— Alors, emporte-le.

— Tu es insupportable! Emporte-le... ne l'emporte pas... Que diable, on a un avis! Crois-tu que je ferai bien de l'emporter?

— Oui!

— Eh bien! alors je l'emporte... Cependant le baromètre a remonté depuis ce matin, le ciel s'éclaircit... Si le temps devient beau, je ne penserai plus à ce diable de parapluie, et je le perdrai. Ah! ma foi, décidément (décidément est le mot favori des irrésolus), je ne l'emporte pas!

Le voilà parti. Mais en passant dans l'antichambre, il a vu son parapluie, il le prend, et... arrivé en bas, il le dépose chez le concierge. — Ernest LEGOUVE.

Humour anglais

— Ma chère nièce, pendant les quarante années que j'ai passées avec votre oncle Alfred, nous n'avons jamais eu une dispute ni une parole désagréable.

— Oh! ma tante, comme vous avez dû trouver le temps long!

An et âne

Un soir dans un salon à Paris, un Espagnol se vantait, devant plusieurs dames, d'avoir beaucoup voyagé:

— J'ai été, disait-il, un an (il prononçait âne) à Berlin, un an(e) à Rome, un an(e) à Paris et...

— Oui, je vois, dit une dame en l'interrompant, vous avez été un âne partout!

Par procuration

— Monsieur, dit une jeune fille entrant dans la boutique d'un pharmacien, on me dit que vous pouvez préparer une dose d'huile de castor de manière qu'on ne s'aperçoive pas ce que c'est en l'avalant?

— C'est vrai, mademoiselle.

— Eh bien, voulez-vous m'en arranger une, s'il vous plait?

— Très volontiers.

La jeune demoiselle commençait à peine à examiner les divers articles de parfumerie étalés dans la vitrine, lorsque le pharmacien lui demande:

— Ne prendriez-vous pas bien un verre d'eau de Seltz, mademoiselle?

— Avec plaisir, répond-elle charmée de la galanterie du pharmacien. Elle avale son verre de soda avec une satisfaction évidente, puis se remet à examiner la vitrine. Après quelques moments d'attente, elle se tourne vers le pharmacien:

— Eh bien, et cette dose d'huile de castor, est-elle prête?

— Mais, mademoiselle, vous l'avez prise avec le verre de soda.

— Miséricorde! ce n'était pas pour moi; c'était pour ma mère que je la venais chercher!

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SWAN RIVER

Notre curé, M. l'abbé Cournoyer, a visité une réserve indienne, située dans les montagnes Porcupine, et a administré le baptême à quatre enfants. Après la cérémonie on chanta les cantiques en Cri. Mme C.-F. Johnston et Mlle L. Gauthier, distribuèrent des bonbons aux enfants.

• • •

Une belle fête a eu lieu à Swan River à l'occasion de l'anniversaire de naissance de notre dévoué curé, M. l'abbé Cournoyer. Après la prière du mois de Marie tous se réunirent au presbytère où une magnifique adresse fut lue par Mlle H. Sprague et une belle plume réservoir et un crayon Parker Duofold lui furent présentés par Mlle Enid Zinger. La soirée fut très agréable. Les chants du bon vieux temps se répétèrent jusqu'à une heure avancée. Un réveillon fut servi. Beaucoup de crédit revient à Mlle Lucienne Gauthier, nièce de notre curé, et à Mlle Evelyn Zinger, organisatrice de cette fête.

• • •

Le 30 de ce mois, une messe solennelle sera célébrée à Birch River et, le soir à Swan River, aura lieu à sept heures et demie la cérémonie du couronnement de la Sainte Vierge par les enfants.

FANNYSTELLE

Le village fait sa toilette

Après avoir nettoyé les alentours des maisons, on s'attaque maintenant aux maisons elles-mêmes. M. Alfred Hamel a fait peinturer sa résidence. C'est étonnant comme une couche ou deux de peinture change l'aspect d'une maison! Si toutes les maisons étaient peinturées, comme notre petit village serait beau!

Notre conseiller, M. Marcel Arnal, contribue lui aussi à changer la toilette de notre village en nous faisant faire de nouveaux trottoirs.

Neige

Jeudi après-midi nous avons eu une bonne bordée de neige ainsi que de la pluie. La terre a tout absorbé cette eau lentement. C'est dire que le grain, qui a déjà bonne apparence, va pousser rapidement. On peut donc espérer une bonne récolte à l'automne. Les semailles sont à peu près terminées.

Départ pour la ville

Mlle Priscille Morrissette est partie le 22 mai pour aller travailler chez les Soeurs Franciscaines à Winnipeg. Nous lui souhaitons bonne chance.

Charité fraternelle

La semaine dernière, on est allé aider M. Edouard Délude à finir ses semailles. La famille Délude avait été retardé par la visite de Mme la Grippe. Comme il fait bon pour des frères de vivre ensemble. Le Bon Dieu, qui ne se laisse jamais surpasser en générosité, récompensera certainement cet acte de charité.

SAINT-PIERRE

Dimanche dernier, après la messe, avait lieu une seconde assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste. Cette fois l'assistance était très satisfaisante, grâce sans doute aux bonnes paroles de M. le curé au prône.

M. le président ouvrit l'assemblée comme d'habitude par la prière et invita l'assistance à discuter l'opportunité de fêter la Saint-Jean-Baptiste cette année. Ce fut chose vite faite. Tous étaient du même avis et la proposition suivante de M. Jos. Lambert fut adoptée à l'unanimité:

"Attendu que la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Pierre n'a pas célébré sa fête patronale depuis plusieurs années déjà;

"Attendu que cette belle coutume d'autrefois est en train de disparaître de notre paroisse et avec elle les bons mouvements régénérateurs;

"Attendu que nos compatriotes de la province-mère ont réussi l'an dernier à faire déclarer le 24 juin jour férié;

"Attendu que ce beau geste patriotique devrait avoir sa répercussion un peu partout dans nos centres français;

"Qu'il soit décidé que la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Pierre célèbre sa fête patronale avec grande pompe le 24 juin et que ce jour soit déclaré jour chômé dans toute la paroisse".

Après l'adoption de cette résolution, on fit la nomination des percepteurs et des membres du comité d'organisation.

La fête est donc en marche; que tous se donnent un peu la main et le succès en est assuré. Mais rappelons-nous que la première garantie de succès c'est la solidarité qui doit exister entre tous les Canadiens français de la paroisse.

Unissons-nous donc, soyons tous membres de la société et prouvons que nous avons encore au fond du coeur un peu de cette fierté qu'avaient nos ancêtres, de cette fierté qui ne veut pas mourir.

LORETTE

Les Enfants de Marie nous ont donné une jolie soirée récréative dimanche soir. Il y eut partie de cartes d'abord, puis chants, représentations, etc. Le tout fort intéressant, si l'on considère surtout que la soirée a été préparée en moins de deux semaines.

• • •

M. Joseph Arpin avec sa famille est parti pour l'été. Il travaille à Saint-Boniface.

• • •

On a dû conduire à l'hôpital, cette semaine, le jeune Gérard Saint-Amant, sérieusement malade de pneumonie et autres complications.

• • •

M. l'abbé Donat McDougall est venu passer quelques jours à Lorette, voir son grand-père, M. P. Ferland, gravement malade.

• • •

Mardi avaient lieu les funérailles de Raphaël, fils de Joseph Janson, de Saint-Boniface. Son corps a été déposé près de celui de sa mère, dans le cimetière de Lorette.

• • •

Les petits garçons du village se sont chargés du chant au mois de Marie, cette semaine. Ils s'en tirent fort bien, ces enfants. Cela fait espérer que le choeur de chant, à Lorette, ne s'éteindra pas de longtemps encore. Continuez, nos petits amis!

SAINTE-AGATHE

Le concert de la Liberté, avec les deux artistes français M. et Mme Duprat, remis par suite de la mauvaise température, aura lieu le lundi 28 juin.

SAINTE-ELISABETH

Le dimanche 16 mai, à 5 h. 30 du soir, un malheureux incendie a détruit la grainerie et l'écurie de M. Henri Fontaine, notre maître de poste. Grâce au dévouement des voisins, et surtout des Mennonites, les bâtisses environnantes ont pu être sauvées, mais M. Fontaine a perdu deux chevaux, une automobile et ses voitures d'été et d'hiver. Les pertes sont estimées à environ $1,200.

SAINT-BONIFACE

Brillante célébration de la Dollard

La célébration de la Dollard a été un véritable succès, et vraiment l'Union Canadienne mérite des félicitations. Tous l'ont dit et redit, tout a été bien ordonné et exécuté.

Samedi soir, au concert en plein air, la pluie est venue interrompre et déranger musiciens et organisateurs, mais le lendemain un soleil digne de celui d'Austerlitz illuminait notre ville et ce bon soleil ne se démentit plus. A dix heures et demie, Dollard et ses compagnons faisaient leur entrée solennelle à la cathédrale. La bannière de l'Union Canadienne, portée par un page costumé, venait d'abord, puis le héros du jour, suivi de ses seize jeunes gens. Ils s'avancèrent dans la nef centrale au pas militaire, avec un air dégagé et une crânerie rassurante. A l'élévation, les dix-sept présentèrent les armes, sortant dans un geste d'ensemble leurs épées. Les clairons sonnèrent sur la foule prosternée.

A deux heures de l'après-midi se forma la parade. D'abord la bannière portée par notre page costumé, lequel, entre parenthèse, était resté debout durant toute la messe sans broncher et portant son drapeau. Quatre petits pages costumés accompagnaient la bannière de l'Union Canadienne. Venaient ensuite quatre clairons et un tambour, et c'était la théorie bariolée des demoiselles. Plutôt petites, les demoiselles, les plus grandes s'étant abstenues. Et c'était la suite innombrable des garçons, ceux de notre école Provencher, ceux de la Maison Chapelle et du Juniorat. Enfin venait dans un rayonnement de gloire Dollard et ses seize compagnons, marchant fièrement costumés selon le meilleur goût.

La foule applaudissait à leur passage, les appareils photographiques étaient braqués sur eux et de tous côtés on les "croquait". Venaient ensuite les automobiles. Dans la première, Mgr le curé et ses vicaires; dans la seconde, les officiers de l'Union Canadienne qui n'étaient pas déjà parmi les 17. La parade suivit le parcours indiqué avec ordre et entrain. Une foule considérable la vit s'écouler.

Au terrain du collège, Dollard et ses compagnons se rangèrent autour du vieux fort en pieux que l'on avait fait construire. Le président de l'Union, M. Henri d'Eschambault, dit la joie de tous les membres de l'Union d'avoir à souhaiter la bienvenue à Dollard et ses compagnons, puis il insista sur l'oeuvre de l'Union et tira des leçons pratiques de la vie et de la mort du héros.

Dollard répondit en termes émus et lui aussi dégagea les leçons de persévérance et de sacrifice qui se dégageaient de toute cette cérémonie symbolique; puis la foule chanta "O Canada", tandis que les héros saluaient de leurs épées. Dans l'après-midi, il y eut sur le terrain divers amusements, mais la principale attraction était Dollard et ses compagnons.

Dans la soirée eut lieu dans la salle du Collège, le concert de la Liberté, organisé par l'Union Canadienne, qui obtint un brillant succès.

Le lendemain lundi, à 9 heures, il y eut messe à la cathédrale. La nef était complètement remplie d'enfants et de jeunes gens. Le chant fut exécuté par les enfants de la Maison-Chapelle et Mgr Jubinville dit la messe.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé S. Caron, curé de Saint-Georges de Châteauguay, ancien aumônier de l'Union Canadienne. M. l'abbé Caron commença par remercier les organisateurs de l'avoir invité, puis dit les mérites passés de l'Union et tout le bien qu'on était en droit d'en espérer; puis le prédicateur raconta à la foule des jeunes qui l'écoutaient le fait du Long-Sault et tira de fortes leçons de l'acte de l'héroïque jeune Dollard.

A la sortie de l'église, les enfants se rendirent en un ordre parfait saluer Mgr le curé à l'archevêché. L'on prétend qu'il y avait là tout près de deux mille enfants. Mgr Jubinville leur adressa la parole et tous se retirèrent après avoir chanté l'hymne national.

Les examens universitaires au Collège de Saint-Boniface

Notre Collège de Saint-Boniface a remporté de nouveau des succès très flatteurs aux récents examens de l'Université.

M. Emile McDougall a gagné la médaille d'or de Philosophie latine (4me année).

Marius Bonin, Philosophie latine (3me année), $100.

Joseph Switallo, Philosophie latine (2me année), $50.

Joseph Sabourin, Philosophie latine (2me année), $50.

Frederick-G. Gilbert, Philosophie latine (1re année), $50.

Herménégilde Poirier, Philosophie latine (1re année), $50.

Ont aussi passé leurs examens avec succès:

Philosophie latine (4me année) — David Granger, IA; Léo Laliberté, II; René Mager, IB; Charland Prud'homme, IB; Harold Roy, IA.

Troisième année — John-G. Costello, II; Gerald-L. Kramer, IB; Jules-D. Lambert, II; Brunelle Leveillé, IA; Leo MacDonald, II; Joseph Robert, II.

Deuxième année — Ulric Bélanger, II; Louis Béliveau, IB; Victor Bonin, IB; Marcel Dugal, IB; Roméo Gareau, IB; Armand Laflèche, II; Albert Lambert, II; Armand Landry, certificat; Henry Lane, II; Norbert Parent, IB; Michael Salomon, IB.

Première année — Marcel Bazin, II; Arthur Beaubien, IB; Raoul Bélanger, IB; Louis-P. Brunet, II; Félix Cormier, II; Roland Couture, IB; Arthur-J. Devlin, II; Joseph Dufresne, IB; William-Vernon Fahey, incomplet; Valmore Gervais, certificat; Isidore Joyal, IB; Felix Kwiatkoski, II; Arsène Laliberté, II; Gérard Laliberté, II; Emery Lalonde, II; Elmar Saint-Ives, II.

Société Saint-Jean-Baptiste

Fonctionnement

La cotisation annuelle pour tout membre de la société est de $1.00 payable avant le 1er juillet de chaque année.

Il y aura, quatre fois par année, une assemblée générale de la société, et une fois par année, au mois de janvier, une assemblée des actionnaires.

La société est administrée par les syndics qui sont élus chaque année durant l'assemblée de janvier.

Cette assemblée de janvier de tous les membres en règle élira à la majorité des voix neuf syndics choisis exclusivement parmi les membres actionnaires, honoraires et bienfaiteurs, et ces syndics demeureront en fonction jusqu'à l'élection suivante.

Les neuf syndics élus se réuniront immédiatement après l'élection et choisiront entre eux par bulletins un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier. Les cinq autres syndics constitueront avec les quatre officiers le Bureau des Syndics et seront les seuls officiers de la société. Le Bureau des Syndics, à son assemblée de décembre, forme un comité de nomination qui sera chargé de choisir quinze candidats parmi lesquels l'assemblée générale, le mois suivant, élira les neuf syndics.

Le Bureau des Syndics dirige et administre les affaires de la société. Il peut établir des comités et les suspendre à son gré. Il est chargé de l'interprétation et de l'application des statuts et règlements et il administre les différentes caisses de la société.

A la première assemblée de février de chaque année, le Bureau des Syndics nommera les comités permanents suivants: 1. Comité d'organisation; 2. Comité de recrutement des membres; 3. Comité des jeux; 4. Comité des arts; 5. Comité de réception; 6. Comité de construction.

Les revenus et les recettes de la société sont partagés dans l'ordre suivant: 1. Caisse du Monument La Vérendrye; 2. Caisse d'administration générale; 3. Caisse des assurés; 4. Caisse de réserve.

La société émettra des actions qu'elle mettra en vente parmi ses membres au prix de $10.00 chacune. Ces actions ne paieront aucun dividende avant que le Monument La Vérendrye ne soit construit et payé.

LE COMITE.

Les obsèques de Mme Bourgouin à Montréal

Montréal — Le samedi matin 15 mai ont eu lieu, en l'église Saint-Viateur, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme J.-C. Bourgouin, épouse du Dr J.-C. Bourgouin, d'Outremont, et fille de l'hon. juge et Mme James Prendergast, de Saint-Boniface, Manitoba. La défunte était la belle-soeur de Mme Arthur Berthiaume, épouse du président et gérant général de la "Presse".

La levée du corps a été faite par le R. P. Bournival, S.J., et le service a été chanté par le R. P. A.-D. Richard, C.S.V., curé de la paroisse, assisté des RR. PP. J. Roy et I. Gauthier, comme diacre et sous-diacre.

Dans le choeur on remarquait: les RR. PP. A. Buron, S.J., P. Bournival, S.J., J. Béliveau, S.J., O. Beaulieu, S.J., Quinlan, C.S.V., A. Noiseux, C.S.V., et M. l'abbé P.-J. Bernard.

La chorale, sous la direction de M. A.-W. Wayland, a rendu le "Requiem" de Gounod et la messe de Perosi. Les solistes étaient: MM. H. Prieur, A. Pruneau, G. Trépanier et A. Goulet. M. R. Belleau touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil: le Dr Bourgouin, époux de la défunte; ses fils: Jacques, Pierre, Jean, Louis, Paul et Marc; son beau-frère, M. Arthur Berthiaume; l'hon. P.-R. Du Tremblay; ses neveux: Gilles, André et Arthur Berthiaume; ses oncles: M. A. Prendergast et le Dr F.-J. Bédard; ses cousins: MM. A. Dufresne, T.-J. Dufresne, H. Dufresne, Pierre Dufresne et Marcel Bédard.

Dans le cortège on remarquait: l'hon. R. Monty, les RR. PP. Nadeau, S.J., et Pouliot, S.J.; MM. Oswald Mayrand, Alban Germain, Henri Monty, A.-R. Coallier, J.-A. Vaillancourt, J.-A. Bertrand, Dr C.-A. Daigle, J.-E. Thériault, O. Lachapelle, Dr A. Groulx, Dr A. Le Roy, Dr L.-E. Bernard, C. Giguère, J.-B. Jodoin, Ed. Brossard, Dr L.-E. Fortier, Dr J.-E. Dubé, Dr A. Lasalle, Dr B.-G. Bourgeois, Dr Raoul Masson, R. F. Dominique, F.S.C., R. F. Galien, F.S.C., A. Demers, G. Hurtubise, C.-E. Gravel, G. Belleflleur, Paniveau Mathieu, L.-P. Carignan, R. Beaudoin, H. Larocque, J. Panet-Raymond, Dr A.-J. Lafleur, Dr J.-L. Lafrenière, Dr A. Desjardins, Dr J.-E. Desrochers, Dr G. Lapierre, A. Papineau-Couture, E.-A. Doucet, Dr R.-C. Laurier, le recorder W. Bessette, d'Outremont; H. Lewis, G.-E. Léonard, G. Porcheron, A. Porcheron, A.-O. Samson, L. Brosseau, G. Trépanier, Dr C.-E. Pouliot, Dr L.-G. Bournival, le notaire W. Guérin, G. Tanguay, J.-J. Melcher, A. Léveillée, Dr E.-E. Laurent, Lionel Le Bel, Dr B.-G. Bourgeois, le colonel E. Gagnon, F.-C. Laberge, G. Hurtubise, A. Laramée, A. Ladouceur, A. Beaugrand-Champagne, J.-E. Picard, Dr G. Calsse, Dr Chs Mathieu, Dr A. Dutilly, Dr A.-Z. Crépault, Dr P. Schémier, Dr J.-C. Bernard, A.-B. Doray, Jean Trudel, Dr J.-E. Gaudreau, le capitaine P.-E. Beauchamp, D. Rochon, J.-O. Bigaouette, J.-E. Tardy, Chs Hudon, Dr L.-E. Fortier, et autres.

Baptêmes

Ida-Marie-Alice, née le 14 mai et baptisée le 18. Père, Jean Fauchère; mère, Rosa Espanel. Parrain, Pierre Delaquis; marraine, Virginie Villette.

Joseph-René-Maurice, né le 11 mai et baptisé le 23. Père, Ferdinand Perrier; mère, Emma Délisle. Parrain, René Laporte; marraine, Germaine Delisle.

Paul-Hector-Dollard, né le 22 mai et baptisé le 23. Père, Honoré Riel; mère, Yvonne Vermette. Parrain, Roger Teillet; marraine, Eléonore Teillet.

Charles-Alfred-François, né le 23 avril et baptisé le 24 mai. Père, Joseph Perreault; mère, Bernadette Letendre. Parrain, Alfred Laplante; marrainée, Noëlla Letendre.

Sépultures

Daniel Cougnon, époux de Ida Prestige, décédé le 18 mai à l'âge de 30 ans.

Constance Biron, fille de J.-A. Biron et de M.-L. Ménard, décédée le 20 mai à l'âge de 18 ans et 9 mois.

Mariages

Laurent Huot, fils de M. et Mme Adolphe Huot, avec Laura Morrier, fille de M. et Mme Oscar Morrier.

Roméo Paiement, fils d'Edouard Paiement et d'Adélina Campeau, d'Elie, Man., et Alice Lavack, fille de feu Emmanuel Lavack et de Victoria Latrémouille.

UNION CANADIENNE

Remerciements

L'Union tient à remercier tous ceux qui lui ont prêté leur concours à l'occasion de la Dollard, ceux qui ont offert des prix ou ont fourni de leur temps. Nous nous en voudrions de ne pas nommer les RR. SS. Grises qui ont lettré notre jolie bannière. Nous tenons à dire notre gratitude aux autorités du Collège pour avoir mis leur salle et leur magnifique terrain à notre disposition. Merci aux Soeurs Oblates du bienveillant concours apporté ainsi qu'aux Rév. Frères et aux Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie qui nous ont organisé notre parade.

Bravo! Bravo!

La fête Dollard est terminée. Elle a été marquée d'un succès complet. L'émouvant cortège des enfants précédant Dollard et ses compagnons a remué la foule des curieux. Sur le terrain du Collège, le plus bel ordre a régné. Ce succès est dû au magnifique esprit de dévouement dont ont fait preuve les organisateurs et leurs collaborateurs. Tous ont travaillé avec un ensemble qu'il faisait bon de constater. A tous l'Union dit un merci du fond du coeur.

Félicitations

Nos félicitations et nos voeux à M. Laurent Huot, un de nos membres, qui vient d'épouser Mlle Laura Morrier.

PETITES NOTES

Le colonel Emile Gagnon, de Montréal, ainsi que Mme J.-D. Noël, d'Edmonton, sont à Saint-Boniface depuis quelques jours, appelés au chevet de leur mère Mme Pierre Gagnon, très dangereusement malade.

• • •

M. Adolphe Huot, marchand-tailleur de l'avenue Provencher, désire annoncer à ses clients que son assortiment d'habits d'été est maintenant des mieux assortis et variés. Il a actuellement en mains quantité d'habits achetés à des prix d'avant-guerre qui permettra une économie de $10.00. On peut se procurer un de ces complets pour $14.50 jusqu'à $30.00. Toutes grandeurs et toutes nuances. M. Huot se fera un plaisir de mettre son automobile à la disposition de quiconque aimerait à voir sa marchandise. Les intéressés n'auront qu'à téléphoner à N 2670 pour s'épargner ces allées et venues sans qu'il leur en coûte davantage.

Québec — Les héritiers et descendants de Louis Hébert, le premier colon de la Nouvelle-France, n'ont pas abandonné leurs réclamations auprès des autorités au sujet de leurs droits sur la propriété où est actuellement le Séminaire de Québec, l'hôtel de ville et les terres voisines, sur lesquelles se trouvent les plus importants édifices publics de la vieille capitale.

INSTITUT DES ARTS DE CHICAGO



La ville de Chicago ne s'est pas seulement développée au point de vue du commerce et de l'industrie, mais depuis quelques décades, ses progrès, dans le domaine artistique, ont aussi été considérables. Son Opéra, ses monuments, ses musées en font foi. L'édifice dont nous donnons ici une reproduction, le "Art Institute", a contribué dans une large mesure à la formation intellectuelle et artistique d'une élite que l'on peut aujourd'hui considérer comme responsable des travaux d'embellissement exécutés depuis quelques années à Chicago. Ce "Art Institute" sera visité par les touristes du Canada français, qui, en juin prochain, se rendront au Congrès Eucharistique de Chicago sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, laquelle organise en cette occasion, avec le concours du Pacifique Canadien, un grand pèlerinage national.

FEUILLETON DE LA LIBERTE

Le Tour du Monde en Quatre-vingts Jours

JULES VERNE No. 3

Fix, instinctivement, prit le passeport, et, d'un rapide coup d'oeil, il en lut le signalement.

Un mouvement involontaire faillit lui échapper. La feuille trembla dans sa main. Le signalement libellé sur le passeport était identique à celui qu'il avait reçu du Directeur de la police métropolitaine.

— Ce passeport n'est pas le vôtre? dit-il au passager.

— Non, répondit celui-ci, c'est le passeport de mon maître.

— Et votre maître?

— Il est resté à bord.

— Mais, reprit l'agent, il faut qu'il se présente en personne aux bureaux du consulat afin d'établir son identité.

— Quoi, cela est nécessaire?

— Indispensable.

— Et où sont ces bureaux?

— Là, au coin de la place, répondit l'inspecteur en indiquant une maison éloignée de deux cents pas.

— Alors, je vais aller chercher mon maître, à qui pourtant cela ne plaira guère de se déranger!

Là-dessus, le passager salua Fix et retourna à bord du steamer.

VII

Qui témoigne une fois de plus de l'inutilité des passeports en matière de police

L'inspecteur redescendit sur le quai et se dirigea rapidement vers les bureaux du consul. Aussitôt, et sur sa demande pressante, il fut introduit près de ce fonctionnaire.

— Monsieur le consul, lui dit-il sans autre préambule, j'ai de fortes présomptions de croire que notre homme a pris passage à bord du "Mongolia".

Et Fix raconta ce qui s'était passé entre ce domestique et lui à propos du passeport.

— Bien, monsieur Fix, répondit le consul, je ne serais pas fâché de voir la figure de ce coquin. Mais peut-être ne se présentera-t-il pas à mon bureau, s'il est ce que vous supposez. Un voleur n'aime pas à laisser derrière lui des traces de son passage, et d'ailleurs la formalité des passeports n'est plus obligatoire.

— Monsieur le consul, répondit l'agent, si c'est un homme fort comme on doit le penser, il viendra!

— Faire viser son passeport?

— Oui. Les passeports ne servent jamais qu'à gêner les honnêtes gens et à favoriser la fuite des coquins. Je vous affirme que celui-ci sera en règle, mais j'espère bien que vous ne le viserez pas...

— Et pourquoi pas? Si ce passeport est régulier, répondit le consul, je n'ai pas le droit de refuser mon visa.

— Cependant, monsieur le consul, il faut bien que je retienne ici cet homme jusqu'à ce que j'aie reçu de Londres un mandat d'arrestation.

— Ah! cela, monsieur Fix, c'est votre affaire, répondit le consul, mais moi, je ne puis...

Le consul n'acheva pas sa phrase. En ce moment, on frappait à la porte de son cabinet, et le garçon de bureau introduisit deux étrangers, dont l'un était précisément ce domestique qui s'était entretenu avec le détective.

C'étaient, en effet, le maître et le serviteur. Le maître présenta son passeport, en priant laconiquement le consul de vouloir bien y apposer son visa.

Celui-ci prit le passeport et lut attentivement, tandis que Fix, dans un coin du cabinet, observait ou plutôt dévorait l'étranger des yeux.

Quand le consul eut achevé sa lecture:

— Vous êtes Phileas Fogg, esquire? demanda-t-il.

— Oui, monsieur, répondit le gentleman.

— Et cet homme est votre domestique?

— Oui. Un Français nommé Passepartout.

— Vous venez de Londres?

— Oui.

— Et vous allez?

— A Bombay.

— Bien, monsieur. Vous savez que cette formalité du visa est inutile, et que nous n'exigeons plus la présentation du passeport?

— Je le sais, monsieur, répondit Phileas Fogg, mais je désire constater par votre visa mon passage à Suez.

— Soit, monsieur.

Et le consul, ayant signé et daté le passeport, y apposa son cachet. M. Fogg acquitta les droits de visa, et, après avoir froidement salué il sortit, suivi de son domestique.

— Eh bien? demanda l'inspecteur.

— Eh bien, répondit le consul, il a l'air d'un parfait honnête homme!

— Possible, répondit Fix, mais ce n'est point ce dont il s'agit. Trouvez-vous, monsieur le consul, que ce flegmatique gentleman ressemble trait pour trait au voleur dont j'ai reçu le signalement?

— J'en conviens, mais vous le savez, tous les signalements...

— J'en aurai le coeur net, répondit Fix. Le domestique me paraît être moins indéchiffrable que le maître. De plus, c'est un Français, qui ne pourra se retenir de parler. A bientôt, monsieur le consul.

Cela dit, l'agent sortit et se mit à la recherche de Passepartout.

Cependant M. Fogg, en quittant la maison consulaire, s'était dirigé vers le quai. Là, il donna quelques ordres à son domestique; puis il s'embarqua dans un canot, revint à bord du "Mongolia" et rentra dans sa cabine. Il prit alors son carnet, qui portait les notes suivantes:

"Quitté Londres, mercredi 2 octobre, 8 heures 45 soir.

"Arrivé à Paris, jeudi 3 octobre, 7 heures 20 matin.

"Quitté Paris, jeudi, 8 heures 40 matin.

"Arrivé par le Mont-Cenis à Turin, vendredi 4 octobre, 6 heures 35 matin.

"Quitté Turin, vendredi, 7 heures 20 matin.

"Arrivé à Brindisi, samedi 5 octobre, 4 heures soir.

"Embarqué sur le "Mongolia", samedi, 5 heures soir.

"Arrivé à Suez, mercredi 9 octobre, 11 heures matin.

"Total des heures dépensées: 158½, soit en jours: 6 jours ½."

M. Fogg inscrivit ces dates sur un itinéraire disposé par colonnes, qui indiquait — depuis le 2 octobre jusqu'au 21 décembre — le mois, le quantième, le jour, les arrivées réglementaires et les arrivées effectives en chaque point principal, Paris, Brindisi, Suez, Bombay, Calcutta, Singapore, Hong-Kong, Yokohama, San Francisco, New-York, Liverpool, Londres, et qui permettait de chiffrer le gain obtenu ou la perte éprouvée à chaque endroit du parcours.

Ce méthodique itinéraire tenait ainsi compte de tout, et M. Fogg savait toujours s'il était en avance ou en retard.

Il inscrivit donc, ce jour-là, mercredi 9 octobre, son arrivée à Suez, qui, concordant avec l'arrivée réglementaire, ne le constituait ni en gain ni en perte.

Puis il se fit servir à déjeuner dans sa cabine. Quant à voir la ville, il n'y pensait même pas, étant de cette race d'Anglais qui font visiter par leur domestique les pays qu'ils traversent.

VIII

Dans lequel Passepartout parle un peu plus peut-être qu'il ne conviendrait

Fix avait en peu d'instants rejoint sur le quai Passepartout, qui flânait et regardait, ne se croyant pas, lui, obligé à ne point voir.

— Eh bien, mon ami, lui dit Fix en l'abordant, votre passeport est-il visé?

— Ah! c'est vous, monsieur, répondit le Français. Bien obligé. Nous sommes parfaitement en règle.

— Et vous regardez le pays?

— Oui, mais nous allons si vite qu'il me semble que je voyage en rêve. Et comme cela, nous sommes à Suez?

— A Suez.

— En Egypte?

— En Egypte, parfaitement.

— Et en Afrique?

— En Afrique.

— En Afrique, répéta Passepartout. Je ne peux y croire. Figurez-vous, monsieur, que je m'imaginais ne pas aller plus loin que Paris, et cette fameuse capitale, je l'ai revue tout juste de sept heures vingt du matin à huit heures quarante, entre la gare du Nord et la gare de Lyon, à travers les vitres d'un fiacre et par une pluie battante. Je le regrette. J'aurais aimé à revoir le Père Lachaise et le Cirque des Champs-Elysées!

— Vous êtes donc bien pressé? demanda l'inspecteur de police.

— Moi, non, mais c'est mon maître. A propos, il faut que j'achète des chaussettes et des chemises! Nous sommes partis sans malles, avec un sac de nuit seulement.

— Je vais vous conduire à un bazar où vous trouverez tout ce qu'il faut.

— Monsieur, répondit Passepartout, vous êtes vraiment d'une complaisance!...

Et tous deux se mirent en route. Passepartout causait toujours.

— Surtout, dit-il, que je prenne bien garde de ne pas manquer le bateau!

— Vous avez le temps, répondit Fix, il n'est encore que midi!

Passepartout tira sa grosse montre.

— Midi, dit-il. Allons donc! Il est neuf heures cinquante-deux minutes!

— Votre montre retarde, répondit Fix.

— Ma montre! Une montre de famille, qui vient de mon arrière-grand-père! Elle ne varie pas de cinq minutes par an. C'est un vrai chronomètre!

— Je vois ce que c'est, répondit Fix. Vous avez gardé l'heure de Londres, qui retarde de deux heures environ sur Suez. Il faut avoir soin de remettre votre montre au midi de chaque pays.

— Moi! toucher à ma montre! s'écria Passepartout, jamais!

— Eh bien, elle ne sera plus d'accord avec le soleil.

— Tant pis pour le soleil, monsieur! C'est lui qui aura tort.

Et le brave garçon remit sa montre dans son gousset avec un geste superbe.

Quelques instants après, Fix lui disait:

— Vous avez donc quitté Londres précipitamment?

— Je le crois bien! Mercredi dernier, à huit heures du soir, contre toutes ses habitudes, monsieur Fogg revint de son cercle et trois quarts d'heure après nous étions partis.

— Mais où va-t-il donc, votre maître?

— Toujours devant lui! Il fait le tour du monde!

— Le tour du monde? s'écria Fix.

— Oui, en quatre-vingts jours! Un pari, dit-il, mais, entre nous, je n'en crois rien. Cela n'aurait pas le sens commun. Il y a autre chose.

— Ah! c'est un original, ce monsieur Fogg?

— Je le crois.

— Il est donc riche?

— Evidemment, et il emporte une jolie somme avec lui, en bank-notes neuves! Et il n'épargne pas l'argent en route! Tenez! Il a promis une prime magnifique au mécanicien du "Mongolia", si nous arrivons à Bombay avec une belle avance!

— Et vous le connaissez depuis longtemps, votre maître?

— Moi? répondit Passepartout, je suis entré à son service le jour même de son départ.

On s'imagine aisément l'effet que ces réponses devaient produire sur l'esprit déjà surexcité de l'inspecteur de police.

Ce départ précipité de Londres, peu de temps après le vol, cette grosse somme emportée, cette hâte d'arriver en des pays lointains, ce prétexte d'un pari excentrique, tout confirmait et devait confirmer Fix dans ses idées. Il fit encore parler le Français et acquit la certitude que ce garçon ne connaissait aucunement son maître, que celui-ci vivait isolé à Londres, qu'on le disait riche sans savoir l'origine de sa fortune, que c'était un homme impénétrable, etc. Mais, en même temps, Fix put tenir pour certain que Phileas Fogg ne débarquait point à Suez, et qu'il allait réellement à Bombay.

— Est-ce loin, Bombay? demanda Passepartout.

— Assez loin, répondit l'agent. Il vous faut encore une dizaine de jours de mer.

— Et où prenez-vous Bombay?

— Dans l'Inde.

— En Asie?

— Naturellement.

— Diable! C'est que je vais vous dire... il y a une chose qui me tracasse... c'est mon bec!

— Quel bec?

— Mon bec de gaz que j'ai oublié d'éteindre et qui brûle à mon compte. Or, j'ai calculé que j'en avais pour deux shillings par vingt-quatre heures, juste six pence de plus que je gagne, et vous comprenez que pour peu que le voyage se prolonge...

Fix comprit-il l'affaire du gaz? C'est peu probable. Il n'écoutait plus et prenait un parti. Le Français et lui étaient arrivés au bazar. Fix laissa son compagnon y faire ses emplettes, il lui recommanda de ne pas manquer le départ du "Mongolia", et il revint en toute hâte aux bureaux de l'agent consulaire.

Fix, maintenant que sa conviction était faite, avait repris tout son sang-froid.

— Monsieur, dit-il au consul, je n'ai plus aucun doute. Je tiens mon homme. Il se fait passer pour un excentrique qui veut faire le tour du monde en quatre-vingts jours.

— Alors c'est un malin, répondit le consul, et il compte revenir à Londres, après avoir dépisté toutes les polices des deux continents!

— Nous verrons bien, répondit Fix.

— Mais ne vous trompez-vous pas? demanda encore une fois le consul.

— Je ne me trompe pas.

— Alors, pourquoi ce voleur a-t-il tenu à faire constater par un visa son passage à Suez?

— Pourquoi?... je n'en sais rien, monsieur le consul, répondit le détective, mais écoutez-moi.

Et, en quelques mots, il rapporta les points saillants de sa conversation avec le domestique du dit Fogg.

— En effet, dit le consul, toutes les présomptions sont contre cet homme. Et qu'allez-vous faire?

— Lancer une dépêche à Londres avec demande instante de m'adresser un mandat d'arrestation à Bombay, m'embarquer sur le "Mongolia", filer mon voleur jusqu'aux Indes, et là, sur cette terre anglaise, l'accoster poliment, mon mandat à la main et la main sur l'épaule.

Ces paroles prononcées froidement, l'agent prit congé du consul et se rendit au bureau télégraphique. De là, il lança au directeur de la police métropolitaine cette dépêche que l'on connaît.

Un quart d'heure plus tard, Fix, son léger bagage à la main, bien muni d'argent, d'ailleurs, s'embarquait à bord du "Mongolia", et bientôt le rapide steamer filait à toute vapeur sur les eaux de la mer Rouge.

IX

Où la mer Rouge et la mer des Indes se montrent propices aux desseins de Phileas Fogg

La distance entre Suez et Aden est exactement de treize cent dix milles, et le cahier des charges de la Compagnie alloue à ses paquebots un laps de temps de cent trente-huit heures pour la franchir. Le "Mongolia", dont les feux étaient activement poussés, marchait de manière à devancer l'arrivée réglementaire.

La plupart des passagers embarqués à Brindisi avaient presque tous l'Inde pour destination. Les uns se rendaient à Bombay, les autres à Calcutta, mais viâ Bombay, car depuis qu'un chemin de fer traverse dans toute sa largeur la péninsule indienne, il n'est plus nécessaire de doubler la pointe de Ceylan.

Parmi ces passagers du "Mongolia", on comptait divers fonctionnaires civils et des officiers de tout grade. De ceux-ci, les uns appartenaient à l'armée britannique proprement dite, les autres commandaient les troupes indigènes de cipayes, tous chèrement appointés, même à présent que le gouvernement s'est substitué aux droits et aux charges de l'ancienne Compagnie des Indes: sous-lieutenants à 7,000 francs, brigadiers à 60,000, généraux à 100,000.

On vivait donc bien à bord du "Mongolia", dans cette société de fonctionnaires, auxquels se mêlaient quelques jeunes Anglais, qui, le million en poche, allaient fonder au loin des comptoirs de commerce. Le "purser", l'homme de confiance de la Compagnie, l'égal du capitaine à bord, faisait somptueusement les choses. Au déjeuner du matin, au lunch de deux heures, au dîner de cinq heures et demie, au souper de huit heures, les tables pliaient sous les plats de viande fraîche et les entremets fournis par la boucherie et les offices du paquebot. Les passagères — il y en avait quelques-unes — changeaient de toilette deux fois par jour. On faisait de la musique, on dansait même, quand la mer le permettait.

Mais la mer Rouge est fort capricieuse et trop souvent mauvaise, comme tous ces golfes étroits et longs. Quand le vent soufflait soit de la côte d'Asie, soit de la côte d'Afrique, le "Mongolia", long fuseau à hélice, pris par le travers, roulait épouvantablement. Les dames disparaissaient alors; les pianos se taisaient; chants et danses cessaient à la fois. Et pourtant, malgré la rafale, malgré la houle, le paquebot, poussé par sa puissante machine, courait sans retard vers le détroit de Bab-el-Mandeb.

Que faisait Phileas Fogg pendant ce temps? On pourrait croire que, toujours inquiet et anxieux, il se préoccupait des changements de vent nuisibles à la marche du navire, des mouvements désordonnés de la houle qui risquaient d'occasionner un accident à la machine, enfin de toutes les avaries possibles qui, en obligeant le "Mongolia" à relâcher dans quelque port, auraient compromis son voyage?

Aucunement, ou tout au moins, si ce gentleman songeait à ces éventualités, il n'en laissait rien paraître. C'était toujours l'homme impassible, le membre imperturbable du Reform Club, qu'aucun incident ou accident ne pouvait surprendre. Il ne paraissait pas plus ému que les chronomètres du bord. On le voyait rarement sur le pont. Il s'inquiétait peu d'observer cette mer Rouge, si féconde en souvenirs, ce théâtre des premières scènes historiques de l'humanité. Il ne venait pas reconnaître les curieuses villes semées sur les bords, et dont la pittoresque silhouette se découpait quelquefois à l'horizon. Il ne rêvait même pas aux dangers de ce golfe Arabique, dont les anciens historiens, Strabon, Arrien, Athémidore, Edrisi, ont toujours parlé avec épouvante, et sur lequel les navigateurs ne se hasardaient jamais autrefois sans avoir consacré leur voyage par des sacrifices propitiatoires.

Que faisait donc cet original, emprisonné dans le "Mongolia"? D'abord il faisait ses quatre repas par jour, sans que jamais ni roulis ni tangage ne pussent détraquer une machine si merveilleusement organisée. Puis il jouait au whist.

Oui! il avait rencontré des partenaires, aussi enragés que lui: un collecteur de taxes qui se rendait à son poste à Goa, un ministre, le révérend Décimus Smith, retournant à Bombay, et un brigadier général de l'armée anglaise, qui rejoignait son corps à Bénarès. Ces trois passagers avaient pour le whist la même passion que M. Fogg, et ils jouaient pendant des heures entières, non moins silencieusement que lui.

Quant à Passepartout, le mal de mer n'avait aucune prise sur lui. Il occupait une cabine à l'avant et mangeait, lui aussi, consciencieusement. Il faut dire que, décidément, ce voyage, fait dans ces conditions, ne lui déplaisait plus. Il en prenait son parti. Bien nourri, bien logé, il voyait du pays, et d'ailleurs il s'affirmait à lui-même que toute cette fantaisie finirait à Bombay.

Le lendemain du départ de Suez, le 29 octobre, ce ne fut pas sans un certain plaisir qu'il rencontra sur le pont l'obligeant personnage auquel il s'était adressé en débarquant en Egypte.

— Je ne me trompe pas, dit-il en l'abordant avec son plus aimable sourire, c'est bien vous, monsieur, qui m'avez si complaisamment servi de guide à Suez?

— En effet, répondit le détective, je vous reconnais! Vous êtes le domestique de cet Anglais original...

— Précisément, monsieur?

— Fix.

— Monsieur Fix, répondit Passepartout. Enchanté de vous retrouver à bord. Et où allez-vous donc?

— Mais, ainsi que vous, à Bombay.

— C'est au mieux! Est-ce que vous avez déjà fait ce voyage?

— Plusieurs fois, répondit Fix. Je suis un agent de la Compagnie péninsulaire.

— Alors vous connaissez l'Inde?

— Mais... oui..., répondit Fix qui ne voulait pas trop s'avancer.

— Et c'est curieux, cette Inde-là?

— Très curieux! Des mosquées, des minarets, des temples, des fakirs, des pagodes, des tigres, des serpents, des bayadères! Mais il faut espérer que vous aurez le temps de visiter le pays.

— Je l'espère, monsieur Fix. Vous comprenez bien qu'il n'est pas permis à un homme sain d'esprit de passer sa vie à sauter d'un paquebot dans un chemin de fer et d'un chemin de fer dans un paquebot, sous prétexte de faire le tour du monde en quatre-vingts jours! Non. Toute cette gymnastique cessera à Bombay, n'en doutez pas.

— Et il se porte bien, monsieur Fogg? demanda Fix du ton le plus naturel.

— Très bien, monsieur Fix. Moi aussi, d'ailleurs. Je mange comme un ogre qui serait à jeun. C'est l'air de la mer.

— Et votre maître, je ne le vois jamais sur le pont.

— Jamais. Il n'est pas curieux.

— Savez-vous, monsieur Passepartout, que ce prétendu voyage en quatre-vingt jours pourrait bien cacher quelque mission secrète... une mission diplomatique, par exemple!

— Ma foi, monsieur Fix, je n'en sais rien, je vous l'avoue, et, au fond, je ne donnerais pas une demi-couronne pour le savoir.

Depuis cette rencontre, Passepartout et Fix causèrent souvent ensemble. L'inspecteur de police tenait à se lier avec le domestique du sieur Fogg. Cela pouvait le servir à l'occasion. Il lui offrait donc souvent, au bar-room du "Mongolia", quelques verres de whisky ou de pale-ale, que le brave garçon acceptait sans cérémonie et rendait même pour ne pas être en reste, — trouvant, d'ailleurs, ce Fix un gentleman bien honnête.

Cependant le paquebot s'avançait rapidement. Le 13 on eut connaissance de Moka, qui apparut dans sa ceinture de murailles ruinées, au-dessus desquelles se détachaient quelques dattiers verdoyants. Au loin, dans les montagnes, se développaient de vastes champs de caféiers. Passepartout fut ravi de contempler cette ville célèbre, et il trouva même qu'avec ses murs circulaires et un fort démantelé qui se dessinait comme une anse, elle ressemblait à une énorme demi-tasse.

Pendant la nuit suivante, le "Mongolia" franchit le détroit de Bab-el-Mandeb, dont le nom signifie "la Porte des Larmes", et le lendemain, le 14, il faisait escale à Steamer Point, au nord-ouest de la rade d'Aden. C'est là qu'il devait se réapprovisionner de combustible.

Grave et importante affaire que cette alimentation du foyer des paquebots à de telles distances des centres de production. Rien que pour la Compagnie péninsulaire c'est une dépense annuelle qui se chiffre par huit cent mille livres (20 millions de francs). Il a fallu, en effet, établir des dépôts en plusieurs ports, et dans ces mers éloignées, le charbon revient à quatre-vingt francs la tonne.

Le "Mongolia" avait encore seize cent cinquante milles à faire avant d'atteindre Bombay, et il devait rester quatre heures à Steamer Point, afin de remplir ses soutes.

Mais ce retard ne pouvait nuire en aucune façon au programme de Phileas Fogg. Il était prévu. D'ailleurs le "Mongolia", au lieu d'arriver à Aden le 15 octobre seulement au matin, y entrait le 14 au soir. C'était un gain de quinze heures.

M. Fogg et son domestique descendirent à terre. Le gentleman voulait faire viser son passeport. Fix le suivit sans être remarqué. La formalité du visa accomplie, Phileas Fogg revint à bord reprendre sa partie interrompue.

Passepartout, lui, flâna, suivant sa coutume, au milieu de cette population de Somanlis, de Banians, de Parsis, de Juifs, d'Arabes, d'Européens, composant les vingt-cinq mille habitants d'Aden. Il admira les fortifications qui font de cette ville le Gibraltar de la mer des Indes, et de magnifiques citernes auxquelles travaillaient encore les ingénieurs anglais, deux mille ans après les ingénieurs du roi Salomon.

— Très curieux, très curieux! se disait Passepartout en revenant à bord. Je m'aperçois qu'il n'est pas inutile de voyager, si l'on veut voir du nouveau.

A six heures du soir, le "Mongolia" battait des branches de son hélice les eaux de la rade d'Aden et courait bientôt sur la mer des Indes. Il lui était accordé cent soixante-huit heures pour accomplir la traversée entre Aden et Bombay. Du reste, cette mer indienne lui fut favorable. Le vent tenait dans le nord-ouest. Les voiles vinrent en aide à la vapeur. Le navire, mieux appuyé, roula moins. Les passagères, en fraîches toilettes, reparurent sur le pont. Les chants et les danses recommencèrent. Le voyage s'accomplit donc dans les meilleures conditions. Passepartout était enchanté de l'aimable compagnon que le hasard lui avait procuré en la personne de Fix.

Le dimanche 20 octobre, vers midi, on eut connaissance de la côte indienne. Deux heures plus tard, le pilote montait à bord du "Mongolia". A l'horizon, un arrière-plan de collines se profilait harmonieusement sur le fond du ciel. Bientôt, les rangs de palmiers qui couvrent [illegible] se détachèrent vivement. Le paquebot pénétra dans cette rade formée par les îles Salcette, Colaba, Eléphanta, Butcher, et à quatre heures et demie il accostait les quais de Bombay.

Phileas Fogg achevait alors le trente-troisième robbre de la journée, et son partenaire et lui, grâce à une manoeuvre audacieuse, ayant fait les treize levées, terminèrent cette belle traversée par un chelem admirable.

Le "Mongolia" ne devait arriver que le 22 octobre à Bombay. Or, il y arrivait le 20. C'était donc, depuis son départ de Londres, un gain de deux jours, que Phileas Fogg inscrivit méthodiquement sur son itinéraire à la colonne des bénéfices.

X

Où Passepartout est trop heureux d'en être quitte en perdant sa chaussure

Personne n'ignore que l'Inde — ce grand triangle renversé dont la base est au nord et la pointe au sud — comprend une superficie de quatorze cent mille milles carrés, sur laquelle est inégalement répandue une population de cent quatre-vingts millions d'habitants. Le gouvernement britannique exerce une domination réelle sur une certaine partie de cet immense pays. Il entretient un gouverneur général à Calcutta, des gouverneurs à Madras, à Bombay, au Bengale, et un lieutenant-gouverneur à Agra.

Mais l'Inde anglaise proprement dite ne compte qu'une superficie de sept cent mille milles carrés et une population de cent à cent dix millions d'habitants. C'est assez dire qu'une notable partie du territoire échappe encore à l'autorité de la reine; et, en effet, chez certains rajahs de l'intérieur, farouches et terribles, l'indépendance indoue est encore absolue.

Depuis 1756 — époque à laquelle fut fondé le premier établissement anglais sur l'emplacement aujourd'hui occupé par la ville de Madras — jusqu'à cette année dans laquelle éclata la grande insurrection des cipayes, la célèbre Compagnie des Indes fut toute puissante. Elle s'annexait peu à peu les diverses provinces, achetées aux rajahs au prix de rentes qu'elle payait peu ou point; elle nommait son gouverneur général et tous ses employés civils ou militaires; mais maintenant elle n'existe plus, et les possessions anglaises de l'Inde relèvent directement de la couronne.

Aussi l'aspect, les moeurs, les divisions ethnographiques de la péninsule tendent à se modifier chaque jour. Autrefois, on y voyageait par tous les antiques moyens de transport, à pied, à cheval, en charrette, en brouette, en palanquin, à dos d'homme, en coach, etc. Maintenant, des steamboats parcourent à grande vitesse l'Indus, la Gange, et un chemin de fer, qui traverse l'Inde dans toute sa largeur en se ramifiant sur son parcours, met Bombay à trois jours seulement de Calcutta.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: [illegible] sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

[illegible] — Nous vendons toujours des poêles électriques. Comptant ou à termes, les mêmes termes que de l'autre côté de l'eau. Cependant, et voici votre profit: lorsqu'il vous faut faire l'installation, faisant [illegible] travail nous-mêmes, cela vous [illegible] de 15 à 25 dollars; lorsque l'installation est faite, la mise en place et la réparation sont faites gratuitement. Pourquoi ne pas avantager votre [illegible] local puisque c'est votre intérêt? [illegible] FONTAINE & BOULANGER [illegible] 165, ave. Provencher. Prix et devis d'installation fournis gratuitement.

ON DEMANDE — Bonne à tout faire pour besoin immédiat. S'adresser à Mme J. De Gagné, 275, rue Dumoulin, Saint-Boniface. 51

POUR PHOTOGRAPHIES de la réception du retour de Mgr l'Archevêque, le [illegible] mai 1926, Saint-Boniface, adressez-vous à Auguste-G. Timot, art. photographe, [illegible], rue Henry, Norwood Grove. 51p

ON DEMANDE ouvrières en robes. S'adresser à J. C. M. Ltd, 7me étage, [illegible] Bldg.

ON DEMANDE un instituteur ou une institutrice bilingue ayant certificat de [illegible] classe, pour commencer le 1er septembre, à un salaire de $950 par an. Pour renseignements s'adresser à Jos. [illegible], sec.-trés. de l'école Saint-Adélard, Somerset, Man. 52

A LOUER — Deux suites de quatre chambres, chauffées, avec poêle électrique. Possession immédiate. S'adresser [illegible], rue Aulneau, Saint-Boniface. 51p

AU SACRE-COEUR

"L'Echelle cassée" au Sacré-Coeur

Nous apprenons que le Cercle Molière redonnera, le 8 juin, sous le patronage de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises du Manitoba, en la salle du Sacré-Coeur, la dernière pièce, "L'Echelle cassée", qu'il a donnée dernièrement au Walker, et qui a remporté un si juste et si grand succès. Nous ne pouvons publier encore les détails cette semaine, mais nous les donnerons la semaine prochaine.

Nous ne pouvons assez inviter tous nos amis de langue française à ne pas manquer cet événement artistique, et à réserver leurs billets, soit aux membres de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, soit aux acteurs du Cercle Molière, soit à la Librairie Kéroack, rue Main. Outre le plaisir d'assister à une belle oeuvre du théâtre français, ils aideront à une très bonne oeuvre.

WINNIPEG

Collation des grades à l'Université du Manitoba

Jeudi matin a eu lieu au théâtre Walker la collation des grades à environ 400 élèves de l'Université. Le chancelier, l'archevêque Matheson, présidait. L'allocution de circonstance a été prononcée par M. l'abbé Thomas Morton, curé de la cathédrale Sainte-Marie, de Winnipeg, qui a exposé ce que doit être l'éducation donnée à l'Université. D'un mot, elle doit guider l'étudiant dans ses lectures et la formation de sa pensée, tout en lui facilitant la discussion.

Les grades honoraires de docteurs en droit ont été conférés à MM. J.-W. Dafoe, directeur du "Free Press", A. McIntyre, principal de l'Ecole Normale, et l'avocat Isaac Pitblado, C.R.

Au nombre des nouveaux maîtres ès arts, nous relevons avec plaisir les noms de nos jeunes amis Hector Allard et Joseph Leblanc.

Le Collège de Saint-Boniface remporte sa part de succès habituels. On en trouvera la liste dans notre chronique de Saint-Boniface.

Vétérans français

Le jour de la décoration des tombes devant avoir lieu dimanche prochain 30 mai, les Dames Auxiliaires des Vétérans Français font appel à toutes personnes ayant une automobile et désireuses de la mettre à la disposition des réservistes français pour cette journée.

Le cortège devra se former à 1 h. 15 devant le magasin de gros de la Baie d'Hudson. Les automobiles ne pourront suivre la parade que munies d'insignes. On pourra s'en procurer chez la présidente, Mme Moissan, B 353, ou à la paroisse du Sacré-Coeur.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Mme Fournier, rue Furby, a gracieusement offert sa maison pour un thé sous les auspices de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises. Tous les membres et les amies de la société sont cordialement invités.

PETITES NOTES

Un incendie a détruit de fond en comble la "Manitoba Steel Foundry" à Selkirk. Les pertes sont évaluées entre $300,000 et $400,000. L'un des trois réservoirs d'huile a fait explosion, mais personne n'a été blessé. Une soixantaine d'ouvriers se trouvent sans travail par suite de la catastrophe. La compagnie a ses bureaux à Winnipeg et les propriétaires sont de Montréal.

• • •

M. Mackenzie, président général des mécaniciens de locomotive du C.N.R., est dans un grave état à l'hôpital de Saint-Boniface, à la suite d'un accident d'auto. Il passait sur le pont de Norwood et en évitant un autre auto son propre auto frappa la rampe de fer du pont et fut prédipité dans la rivière. M. Mackenzie tomba d'une hauteur de 25 pieds.

• • •

M. le professeur Caron donnera le 4 juin, au Columbus Hall, son quatrième récital annuel d'élèves (piano).

• • •

Mal de tête chronique — "Je souffrais depuis vingt ans de maux de tête et plus je vieillissais, plus le mal empirait", écrit M. J. Fiscabini, de Harmony, Cal. "Après avoir essayé toutes sortes de remèdes, j'ai lu un article au sujet du Novoro et en ai fait l'essai. Voici quatre ans de cela. Ce remède m'a entièrement soulagé de ce tourment." Ce vieux remède composé d'herbes corrige l'action lente et irrégulière des organes de digestion, d'excrétion et de sécrétion, débarrassant ainsi le système de ses impuretés et fortifiant le corps entier. Contrairement aux autres remèdes il n'est pas vendu chez le droguiste mais fourni directement par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

ROME — Dans une réunion de fascistes, on a décidé d'entamer une campagne active pour faire cesser l'action antifasciste à l'étranger, même par la violence.

Excursions Internationales au Congrès Eucharistique--Chicago, 20-24 Juin

UN TRAIN SPECIAL a été organisé pour partir de Winnipeg, gare Union, à 11 heures du soir, le vendredi 18 juin, par la route Northern Pacific Burlington. Le samedi, dans l'après-midi et le soir, il suivra la fameuse route pittoresque du Mississipi. Le train arrivera à Chicago à deux heures du matin le dimanche 20 juin, ET LES WAGONS SERONT REMISES SUR UNE VOIE D'EVITEMENT POUR ETRE OCCUPES PAR LES VOYAGEURS PENDANT LEUR SEJOUR A CHICAGO. **$65.00** tel est le prix du billet de Winnipeg à Chicago aller et retour, comprenant les repas sur le train à l'aller et au retour, le wagon-lit pendant sept jours, y compris le séjour à Chicago. Ceci permettra aux groupes de voyageurs de rester intacts, sans avoir à se tracasser au sujet des hôtels. Les pèlerins auront à s'occuper eux-mêmes de leurs repas pendant le séjour à Chicago.

Au retour, le train partira de Chicago à 8 heures du soir, le jeudi 24 juin et arrivera à Winnipeg à 11 heures du soir le vendredi 25 juin.

Ce train sera composé de wagons-lits, Pullman de première classe du dernier modèle et vous y coucherez pendant la nuit depuis votre départ de Winnipeg jusqu'à votre retour. En d'autres termes, ces compartiments de chemins de fer seront votre demeure pendant sept jours. Ils seront remisés à Chicago dans un endroit à proximité du service de tramway.

Les arrangements pour ce train sont sous la direction de M. P. COUTU, 109, rue Marion, Saint-Boniface, Man. Pour éviter tout désappointement dans l'obtention de place sur ce train, les voyageurs désirant nous accompagner devront faire un dépôt de $10.00 par voyageur pour se réserver de la place dans les wagons-lits. Les remises d'argent doivent être faites à M. P. Coutu, à l'adresse ci-dessus, ou au soin du Northern Pacific Railway, 349, rue Main, Winnipeg, Man. Veuillez ne pas manquer de donner le nom complet de chaque voyageur et compter deux personnes par lit. Une somme additionnelle de $7.50 sera requise si le voyageur occupe un lit seul.

Les enfants entre cinq et douze ans paieront $45.00 pour le voyage. Douze ans et au-dessus, plein prix. Au-dessous de cinq ans, gratis.

Pour plus amples informations s'adresser ou écrire à P. COUTU, 109, rue Marion, Saint-Boniface, Man., ou téléphoner N 1453.